Rapport d'activité 2011

Conservatoire Rhone-alpes
des Espaces Naturels

Editorial du président

Comme lors de chaque assemblée générale, la présentation du rapport d'activité et de nos différentes publications mais aussi la consultation de notre site permet à chacun de se faire une idée précise de l'ensemble de l'action du Conservatoire. Rappelons que celle-ci est toujours structurée selon trois axes :
axe 1 : la gestion des sites (milieux humides et pelouses sèches notamment) ;
axe 2 : l'animation territoriale et l'appui aux collectivités pour favoriser la prise en compte de la biodiversité. Cet appui aux territoires est d'ailleurs un investissement important dans le département de la Drôme où nous nous réunissons pour notre assemblée générale de 2011 ;
axe 3 : le partage d'expérience, la circulation de l'information entre les acteurs concernés par les espaces naturels, l'animation de réseaux et, avec pour chacun de ces axes, un souci régulier d'évaluation.

Néanmoins, pour cette année 2011, trois événements méritent un coup d'éclairage car ils mettent bien en valeur le positionnement spécifique des Conservatoires.

Les Conservatoires de Rhône-Alpes ont été en première ligne pour s'impliquer dans un projet nouveau et ambitieux à l'échelle nationale : organiser le premier congrès commun du réseau des réserves naturelles et de celui des Conservatoires d'espaces naturels. Ce fut fait grâce au renfort de l'ensemble des réserves naturelles de Rhône-Alpes et particulièrement celles du marais de Lavours et du Luitel. Le résultat fut à la hauteur des ambitions partagées avec un peu plus de 800 participants et un renforcement des coopérations et des mutualisations entre les deux réseaux.
En parallèle à ce congrès, les collaborations entre Conservatoires et réserves naturelles se sont multipliées durant l'année, sur le terrain, avec divers dossiers traités en commun : le programme RhoMeO, le plan Rhône, les préoccupations liées à l'apron, l'élaboration d'un cahier technique sur la préservation des cladiaies ou encore l'engagement d'un projet de rencontres régionales sur les tourbières… Cette proximité entre deux réseaux ne peut qu'être bénéfique pour nos espaces naturels.

Une collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture et l'ISARA Lyon a débouché sur l'élaboration collective des "Automnales" une série de trois journées d'échanges sur le thème "Agriculture et biodiversité". Ce fut complété par la construction en commun d'un stand sur le salon national Tech & bio qui avait lieu cette année au lycée agricole du Valentin, à Bourg-lès-Valence.
Cette initiative est d'autant plus importante que l'on sent au niveau de la profession agricole monter les crispations vis-à-vis de certaines politiques publiques (inventaire des zones humides, Trame verte et bleue, Stratégie de création d'aires protégées). À nous de valoriser le retour d'expériences positives qu'accumulent les conservatoires pour montrer que la prise en compte des enjeux "eau" et "biodiversité" peut se faire dans l'intérêt même de l'exploitant et du territoire, à condition d'être dans un esprit de coanimation.

Une nouvelle réflexion régionale a été lancée à la suite du décret et de l'arrêté ministériels mettant en place l'agrément des Conservatoires d'espaces naturels, en déclinaison du Grenelle de l'environnement. Cette procédure a ainsi été saisie à l'échelle rhônalpine, un travail mené collectivement avec les trois Conservatoires départementaux. Le 6 décembre, une réunion structurante associant de nombreux partenaires techniques et financiers a permis d'avoir des regards croisés sur la stratégie des Conservatoires.

À travers la procédure d'agrément enclenchée cette année, les Conservatoires d'espaces naturels sont reconnus dans leur mission d'intérêt général et dans leur rôle d'acteurs des politiques publiques. La création récente, par leur Fédération nationale, d'un Fonds de dotation leur permettra également de faire appel à la philanthropie individuelle.

Enfin, l'adaptation du nom de notre Conservatoire, proposée lors de notre assemblée générale extraordinaire, vise à renforcer la cohérence et la lisibilité du réseau. La mise en harmonie de notre logo avec celui des autres Conservatoires viendra ensuite symboliser, s'il en était encore besoin, l'engagement du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes au sein du réseau national.

Jean-Yves Chetaille
président

Une procédure d'agrément

Un décret et un arrêté publiés au Journal Officiel le 7 avril 2011 mettent en place les conditions de l'agrément des Conservatoires d'espaces naturels par le Préfet de région et le Président du Conseil régional.
Ces textes réglementaires font suite à une inscription des Conservatoires dans les lois Grenelle 1 et 2 et à de longues démarches en vue d'asseoir leur reconnaissance dans un cadre juridique renforcé.
La mobilisation de la Fédération et du réseau national des Conservatoires a contribué à cette démarche. Les quatre Conservatoires de Rhône-Alpes ont choisi de s'engager ensemble dans cette démarche dès l'automne 201. Ils ont préparé l'élaboration de leur plan d'action quinquennal commun, qui doit permettre l'agrément de chaque Conservatoire pour une durée de 10 ans.
Voici les grandes lignes de cette construction.

- En **octobre 2011,** analyse et bilan du livre blanc rédigé en 2004 et donnant les principales orientations pour une stratégie à 10 ans.
- Travail de réflexion au sein des équipes des Conservatoires en novembre et, en parallèle, une rencontre avec le Préfet de la région Rhône-Alpes puis avec les services de l'Etat et la Région.
- Premiers débats au sein des conseils d'administration en vue de rédiger une pré-proposition.

© F. Didier

- Séminaire de réflexion le **6 décembre** en présence de nombreux partenaires techniques et financiers des Conservatoires.
- Rédaction du projet de plan d'action quinquennal entre janvier et février.
- Avis des conseils d'administration.
- Ajustements du projet en mars à partir des réactions de l'Etat et la Région.
- Validation par chacun des quatre conseils d'administration.
- Validation du projet en avril par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.
- **Début mai 2012, dépôt** auprès de la préfecture de Région et de la Région **du dossier définitif,** lequel sera instruit durant le reste de l'année après un premier examen par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel fin mai.

SOMMAIRE

Gestion de sites	**p.4**
Suivi et l'évaluation des milieux	**p.7**
Espèces	**p.8**
Pôle gestion des milieux naturels	**p.9**
Échanges d'expériences et l'animation de réseaux	**p.10**
Appui aux territoires	**p.12**
L'équipe du Conservatoire	**p.15**
Les éléments financiers	**p.18**
L'activité dans les cinq départements	**p.19**
L'activité dans les départements alpins	**p.30**

Gestion de sites

La sécheresse printanière a rythmé la gestion des sites en 2011 en nuançant, perturbant ou facilitant les chantiers. Si l'intervention en sol généralement peu portant a été favorisée par le faible niveau d'hygrométrie, le choix des secteurs à faucher a été largement mis à mal, particulièrement pour répondre à des besoins locaux. L'aménagement autour de points d'eau, sur la plaine du Regard, pour améliorer les conditions d'abreuvement des chevaux qui y pâturent n'a pas encore pu porter ses fruits début 2012, la pluie n'étant toujours pas au rendez-vous.
Mais à travers ces contraintes qui affectent beaucoup plus les agriculteurs, c'est un élan de solidarité vis-à-vis de la profession qui ressort de cet épisode climatique délicat : fauche de cinq hectares supplémentaires sur le marais de Boistray, convention "sécheresse" instaurée entre le Conservatoire et le Chambre d'agriculture de l'Ain pour faciliter le transfert de matière végétale jusqu'aux éleveurs en fonction des besoins exprimés.

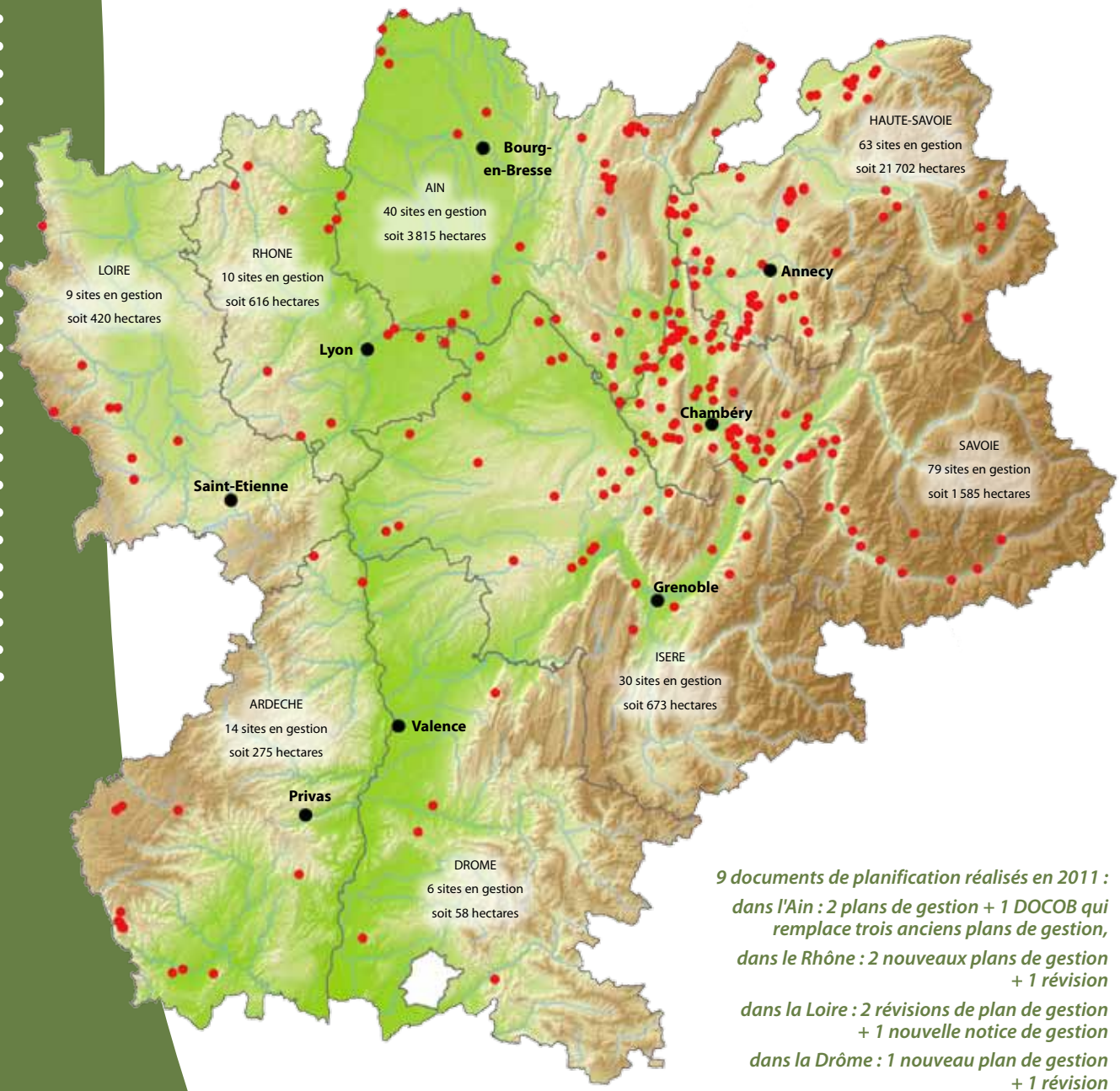

9 documents de planification réalisés en 2011 :

dans l'Ain : 2 plans de gestion + 1 DOCOB qui remplace trois anciens plans de gestion,

dans le Rhône : 2 nouveaux plans de gestion + 1 révision

dans la Loire : 2 révisions de plan de gestion + 1 nouvelle notice de gestion

dans la Drôme : 1 nouveau plan de gestion + 1 révision

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DU CREN

- 79 sites en gestion conservatoire avec une maîtrise d'usage ;
- 5 346 hectares sont concernés dont :
  - 4 855 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 491 hectares en propriété CREN.

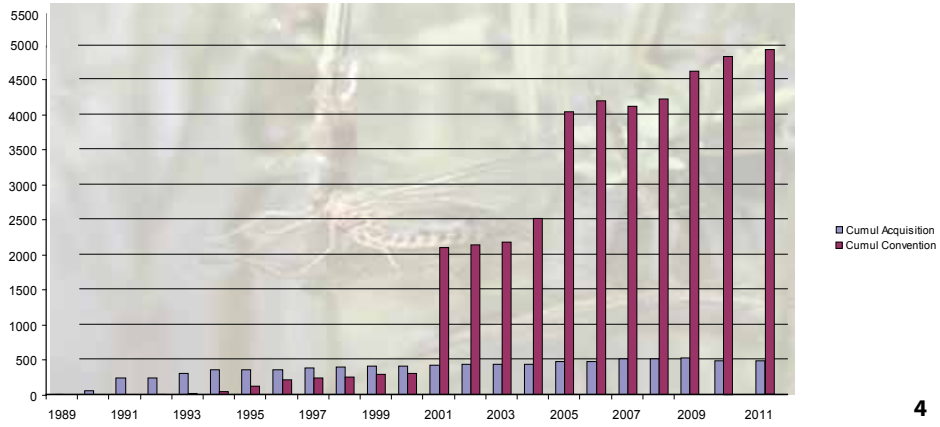

De l'expérimentation à la diffusion d'une nouvelle technique

L'entreprise Mouchet a misé depuis plusieurs années sur la collaboration et n'hésite pas à modifier son matériel pour répondre aux contraintes spécifiques qu'imposent certains milieux naturels. En 2011, des essais ont porté sur l'arrachage d'arbustes, avec, d'une part une machine spécifique et, d'autre part, une analyse plus rationnelle de cette méthode.

Les chantiers d'expérimentation ont été suivis avant et après afin d'alimenter la réflexion ; **une journée d'échanges et de démonstration de techniques** a été organisée sur ce thème en lien avec le Conservatoire de Savoie pour transmettre au réseau de gestionnaires l'état des connaissances en la matière.

L'arrachage concernait surtout la bourdaine, mais aussi du peuplier sur les brotteaux d'Oussiat* ou du bouleau en zone humide sur le marais de Vaux. Un autre chantier d'arrachage a ciblé une plante invasive herbacée, le solidage.

Une tendance forte à la réduction du broyage au bénéfice de l'arrachage se fait sentir, notamment dans l'Ain. L'explosion des rejets de bourdaine en Chautagne après broyage concrétise ce changement de pratiques.

© E. Prompt

Dans des conditions de pente et de fortes embûches pour la machine, l'arrachage manuel devient la norme avec **un chantier test sur le pic de Purchon visant le prunellier.** Les résultats les plus marquants ont pu être constatés sur les bras du malheureux opérateur !

**Sur les brotteaux d'Oussiat, les résultats obtenus après l'élaboration d'un prototype puis une première expérimentation en 2011 sont concluants et incitent à renouveler l'expérience en 2012, avec un avis très favorable des partenaires locaux.*

Renforcement de prototypes de lutte contre une invasive

Si le solidage est l'un des mal-aimés des marais depuis plusieurs années, un travail de suivi plus structuré a été mis en place cette année avec des tests de l'impact d'une double fauche, un état initial précis avec comptage du nombre de pieds.

Les tout premiers résultats sont délicats à interpréter et rendez-vous est donné pour une vision plus précise début 2013. Les marais de Vaux et de Conzieu, la lande tourbeuse des Oignons (Ain) et les pelouses sableuses du site de la Garenne (Rhône) ont bénéficié de cette expérimentation.

© F. Didier

Après une journée d'échanges sur l'énergie animale en 2010 et des contacts renforcés avec l'association HIPPOTESE et l'ONF, la traction animale devient d'un usage plus habituel pour le Conservatoire. En 2011, cette technique a permis l'exportation de foin depuis la clairière de Nantua, l'extraction de bois du marais d'Archine, le griffage d'une dune de sable. Un nouveau chantier de débardage est programmé dans le Rhône pour début 2012.

© C. Caton

Du petit au gros chantier

© R. Lamberet

C'est l'une des caractéristiques que l'on retrouve durant une année de travaux sur un certain nombre de sites. Certains ne sont guère exprimés dans cette rubrique en raison du besoin de maintenir une non intervention. Des chantiers de taille modeste sont élaborés, de la coupe de quelques arbres dangereux sur le marais d'Archine à la remise en état de l'accès à une grotte à chauves-souris sur le site de la cascade de Glandieu à Brégnier-Cordon (Ain).

Diverses opérations nécessitent l'intervention d'agriculteurs ou d'entreprises spécialisées pour le broyage de la végétation en phase de restauration. Parmi les chantiers les plus lourds, mentionnons le creusement de certaines lônes de la rivière d'Ain, un chantier qui se termine en 2011 après plusieurs phases.

Outre des tailles variables, la diversité est de mise également, du rajeunissement de dunes de sable par griffage sur Sermoyer à la plus classique fauche avec exportation, entre autres sur les stations de glaïeul des marais, en passant par le creusement d'un abreuvoir dans la pierre pour le pâturage dans le Bozançon (Rhône) ou l'arrachage manuel de pins sylvestres sur le plateau de Montselgues (Ardèche).

Chantiers écoles, chantiers citoyens

Comme chaque année, l'imbrication réciproque d'appui à la gestion et de formation des futurs gestionnaires d'espaces naturels a été privilégiée quand cela était possible : réfection d'un sentier sur le marais de Vaux, taille de frênes en têtards et battage de fougères sur les zones humides du Beaujolais, réouverture de milieux sur les pelouses de Tête d'homme dans la Drôme… Les maisons familiales sont à l'œuvre !

D'une logique d'école on passe sur certains chantiers à une logique d'insertion sociale et professionnelle avec des poses de clôtures dans la vallée du Bozançon, la tourbière du Couty, dans le Rhône, ainsi que dans la Drôme. Sur le Puy de Chavanne, dans la Loire, le chantier réalisé la première année par la Maison familiale et rurale de la Petite Gonthière est maintenant repris en main par les habitants du village de Palogneux qui s'occupent des rejets des arbustes et utilisent en paillage des jardins la matière issue des travaux.

© A. Paule

Une convention été signée entre la Maison familiale et rurale de la Petite Gonthière (Rhône) et le Conservatoire, scellant un partenariat régulier et constructif entre les deux organismes qui se retrouvent chaque année sur de nombreux chantiers "école". Ce modèle a inspiré une initiative semblable pour 2012 avec la MFR de Mondy, dans la Drôme.

© V. Pierron

Une collaboration avec Christian Violet sur le marais de Vaux se traduit par la fourniture de foin de marais que cet éleveur local intègre depuis plusieurs années dans le fonctionnement de son exploitation. Il complète maintenant le partenariat par le pâturage de son troupeau sur une zone de tourbière dégradée riche en solidage et en saule, qui nécessite un entretien régulier.

© Cren

© A. PAule

La gestion du troupeau de la Valbonne poursuit sa structuration. Un gros effort de contention a été fait sur plusieurs kilomètres. Des complémentations alimentaires sont apportées selon les conditions météorologiques et l'état des animaux (bouchons de luzerne, céréales, foin). La réflexion se poursuit sur la manière d'enrayer certaines carences minérales dues à la faible diversité végétale. Mais, en attendant, tournée générale ! Un forage a été creusé pour faciliter l'accès à l'eau potable pour le troupeau.

Nouveau dépôt du programme Life nature inter-régional sur les terrains militaires du sud-est de la France avec quatre sites : Chambaran (Isère), Garrigues (Gard), Mont Caume (Var) et Aspretto (Corse du Sud). Ils serviront de territoires de démonstation.

© S. Morel

Suivi et évaluation des milieux

RhoMeO : du site…

Pour le programme RhoMeO de mise en œuvre d'un observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée, 2011 a constitué la **deuxième année de travail de terrain. 42 sites tests rhônalpins** – sur 86 au total – ont ainsi fait l'objet de relevés portant sur les six indicateurs du programme : odonates, rhopalocères, amphibiens, flore-habitats, hydrologie et pédologie.

À noter que certains protocoles ont été ajustés au vu de premières données issues des suivis de 2010. Parallèlement, un travail d'analyse et de production des **méthodes d'évaluation de l'état des milieux humides** a été effectué.

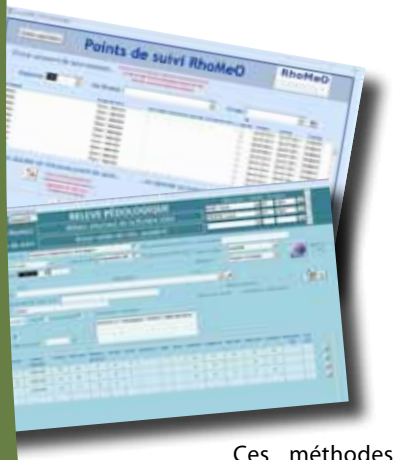

Ces méthodes seront finalisées et partagées en 2012 pour aboutir, à l'issue de la dernière saison de terrain, à l'état zéro de l'observatoire.

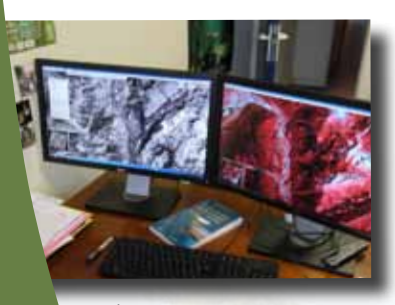

© F. Didier

L'implication des scientifiques dans les conseils scientifiques comme celui des Conservatoires a évolué. Aujourd'hui, dans la biologie de la conservation, l'application et l'évaluation des pratiques de gestion font partie intégrante du domaine de la recherche. Les échanges avec les gestionnaires relèvent donc du gagnant-gagnant !

Dans ce sens, la nouvelle organisation du conseil scientifique représente quelque chose de très important. Les séances plénières sont désormais plus opérationnelles, les discussions sont participatives et enrichissantes. Mais ce qui se fait en dehors de ces grandes réunions est peut-être plus important encore. J'ai vraiment poussé dans cette direction – la mise en place des groupes de travail, du blog – car c'est ainsi que le conseil scientifique peut être utile aux équipes des Conservatoires.

Le but du jeu, c'est aussi d'être réactif, d'utiliser les moyens de communication actuels pour pouvoir répondre rapidement à une problématique, y compris en sollicitant des experts qui ne font pas partie du conseil. Il nous faut également une évaluation des actions, la possibilité de revenir sur ce que l'on fait pour que cela serve ensuite.

Enfin, tout cela est possible parce que des moyens sont mis en œuvre ; sans la coordination assurée par Delphine Danancher, cela ne marcherait pas.

Claude Miaud
président du conseil scientifique

… au satellite

RhoMeO concerne également la détection spatio-temporelle et le suivi quantitatif et qualitatif des zones humides par analyses d'images satellites ou photographiques. Sur ce point, un travail concernant la **typologie des zones humides** a été mis en œuvre en 2011.

Et **l'analyse d'images satellites sur trois territoires tests** (Vanoise-Beaufortain, Bourget-Bauges et Dombes-Vallée du Rhône), d'abord confiée à l'Université de Saint-Etienne est poursuivie en régie grâce à l'acquisition d'un logiciel spécifique.

Enfin, le travail mené sur les outils de mutualisation des informations a permis de mettre en place une **base de données commune RhoMeO Rhône-Alpes** désormais opérationnelle.

Un conseil scientifique 2.0

Efficacité, réactivité, modernité : telle pourrait être la devise du conseil scientifique des Conservatoires de Rhône-Alpes depuis sa réorganisation en 2010. Un conseil qui prend désormais plusieurs formes. Il y a bien sûr les **séances plénières**, organisées autour de problématiques concrètes et d'échanges avec un invité venu présenter un sujet de recherche intéressant les gestionnaires.

À cela s'ajoutent **quatre groupes de travail** pilotés par un binôme conservatoire-scientifique (protocoles et analyses de données, corridors, sciences humaines et sociales, variables abiotiques) ainsi que des **groupes "éphémères"** chargés de répondre à une question particulière. Et depuis 2011, le conseil dispose d'un blog pour faciliter et accélérer les échanges. L'adresse : **cs.cenrhonealpes.org**.

Apron du Rhône : rédaction avant actions

En 2010, après la clôture du programme Life nature de préservation de l'apron du Rhône et de ses habitats, les partenaires se sont attelés à l'élaboration d'un plan national d'actions afin de poursuivre les efforts entrepris pour sauver ce poisson menacé d'extinction. L'année 2011 a donc été consacrée à la rédaction et à la validation de ce programme.

Prévu pour 2012 à 2016, le plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône sera coordonné par la DREAL Rhône-Alpes et animé par le Conservatoire, cette responsabilité étant assumée par Marianne Georget.

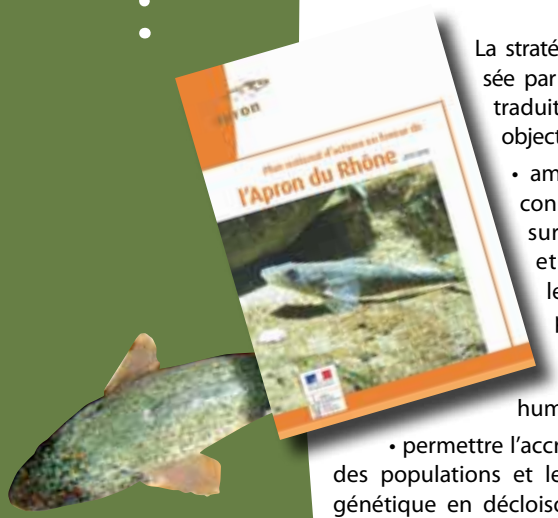

La stratégie proposée par le plan se traduit par six objectifs :

- améliorer les connaissances sur l'espèce et étudier les impacts potentiels des usages humains ;
- permettre l'accroissement des populations et le brassage génétique en décloisonnant les cours d'eau ;
- conserver ou restaurer les habitats favorables à l'espèce ;
- s'assurer de la bonne prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques, documents de planification et outils juridiques ;
- communiquer, informer et sensibiliser un large public ;
- coordonner les relations, relayer les informations et favoriser la coopération.

Ces objectifs sont déclinés *via* **36 actions**. Certaines seront conduites de manière transversale sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'apron, par exemple le suivi des populations par l'ONEMA, des études génétiques, la création d'outils de communication ou le travail sur la franchissabilité piscicole des ouvrages.

D'autres seront appliquées uniquement sur des sites pilotes comme les tests de lâchers de décolmatage sur la Durance.

© Cren

La bacchante est un papillon protégé nationalement et classé comme "quasi-menacé" sur la récente liste rouge des rhopalocères de France métropolitaine. L'espèce a été repérée lors d'inventaires menés par Yves Rozier sur **trois sites du Haut-Bugey** (Ain) gérés pour leurs "fleurons" végétaux, deux clairières à glaïeul des marais et une prairie à sabots de Vénus.

Espèces découvertes

En mai 2011, la **laîche de Hartmann** (ci-contre) **a été découverte sur le plateau de Montagny** (Rhône) lors d'une prospection menée avec le Conservatoire botanique national du Massif central, dans le cadre de RhoMeO. Très rare en France, ce *carex* était considéré comme disparu de Rhône-Alpes jusqu'à des observations dans la plaine du Forez et sur le plateau d'Annonay.

© Cren

"Protégée au niveau national, la littorelle à une fleur est une plante vivace des berges sablo-graveleuses des étangs et lacs, d'affinité plutôt atlantique, qui forme des gazons amphibies, souvent mono-spécifiques. Elle ne compte qu'une station dans le département de la Loire, l'étang de Royon près de Noirétable. Citée en 1873 par Antoine Legrand, elle a été retrouvée en 2000 par Justin Galtier et moi-même. Depuis, cette population se porte bien : en 2011, on l'estimait à plus de 10 000 individus sur 300 m².

Dans le cadre du programme de préservation de la flore patrimoniale de la Loire, le CREN a réalisé un plan de gestion de l'étang en faveur de la littorelle. En premier lieu, il est important d'assurer un marnage en été car cette espèce a besoin d'une phase d'exondation. Elle nécessite également des eaux de bonne qualité et un substrat oligotrophe. C'était le cas historiquement à l'étang de Royon où était pratiquée une pisciculture extensive de truites. Ce mode de gestion est donc à privilégier en évitant les intrants pour maintenir la qualité des eaux. Et en préférant les truites aux poissons fouisseurs (carpes, tanches) qui remuent les herbiers et risquent d'arracher les rhizomes de la littorelle."

Nicolas Guillerme
Conservatoire botanique national du Massif central

© A. Wolff

Pôle gestion des milieux naturels

En marche vers le pôle

Lancée en 2009, la construction du pôle d'information sur la gestion des milieux naturels de Rhône-Alpes a désormais **une animatrice.**

Cécile Racapé a en effet été embauchée en juin 2011 pour mettre en œuvre le projet et faire vivre le pôle, en collaboration avec les pilotes institutionnels (Région, Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, État), les Départements partenaires et les gestionnaires d'espaces naturels.

L'année a été principalement consacrée à la **validation des structures des blocs 1 et 3 - données sur la préservation des espaces naturels et ressources documentaires -** en lien avec le pôle d'information flore et habitats déjà existant. Le bloc 2 - principes et outils méthodologiques sur la gestion, suivis scientifiques - sera abordé dans un second temps.

Sur cette base, a pu être préparé l'appel d'offres pour le **développement d'une plateforme web,** travail qui devrait être engagé au cours de l'année 2012. L'outil ne devrait pas être opérationnel avant 2013.

Parallèlement, les grands principes de la **charte d'adhésion** au pôle ont été adoptés, en attendant la finalisation avec les premiers développements informatiques.

Rendez-vous sur pifh.fr

Le pôle d'information flore-habitats constitue le portail d'accès aux données botaniques publiques en Rhône-Alpes. Evoluant sur la double dynamique d'un réseau en pleine expansion et de la présente plateforme informatique, il permet d'améliorer l'échange naturaliste en région et s'inscrit dans le cadre législatif français et européen de partage de la connaissance environnementale. Il est porté techniquement par les Conservatoires botaniques nationaux du Massif central et alpin, Région et DREAL en assurent la gouvernance. Il est le premier pôle d'information opérationnel, désormais accessible à l'adresse : www.pifh.fr.

© A. Thill

L'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes

La mise en réseau des acteurs régionaux a pris une nouvelle dimension en 2011 avec la décision de créer l'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes. Ce portail internet donnera accès à terme aux plateformes des trois pôles (flore-habitats, gestion des milieux naturels et faune sauvage), offrant une vision globale des données naturalistes et de la préservation des milieux naturels à l'échelle rhônalpine. Il sera identifié par une charte graphique commune aux trois pôles.

Cet identifiant va accompagner les trois pôles de l'observatoire à travers leur vie ; une déclinaison dans les tons verts pour la flore et les habitats, marron pour la faune sauvage et bleus pour le pôle gestion en cours de calage.

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ EN RHÔNE-ALPES

© S. Morel

Echanges d'expériences et réseaux

L'animation de réseaux d'acteurs est l'un des trois axes majeurs dans les missions du Conservatoire. Et comme chaque année plusieurs rendez-vous, en salle, sur le terrain ou en termes de rédaction ont alimenté le réseau des gestionnaires rhônalpins et même dispersé ce savoir-faire sur le territoire national. 2011 restera notamment dans les annales pour une première en Rhône-Alpes avec le congrès commun aux réseaux des réserves naturelles et conservatoires d'espaces naturels. Mais la communication vers un public moins professionnel n'est, cette année, pas en reste avec un effort important de contacts presse, une multiplication des informations sur Internet … qui viennent renforcer cette mise en réseau d'acteurs des espaces naturels.

© R. Lamberet

Du 5 au 9 avril, à Aix-les-Bains, cette première rencontre officielle entre deux grands réseaux de professionnels a tenu toutes ses promesses : le partage entre deux cultures proches mais qui avaient besoin d'échanger, une bonne dose de convivialité, plus de 800 personnes attirées par l'événement, 22 ateliers de travail… Et une motivation accrue à poursuivre la collaboration inter-réseaux.

Recevoir 800 congressistes de métropole et d'Outre-mer sans leur parler de la nature rhônalpine pouvait laisser un arrière-goût d'imperfection. Aussi, le partenariat avec l'équipe de **Terre Sauvage** *et les principales associations et réseaux régionaux gestionnaires de données naturalistes a balayé tout souci de ce type. Un numéro du magazine naturaliste comportant un supplément de 12 pages* **"Le baromètre de la nature en Rhône-Alpes"** *a été remis aux participants du congrès et envoyé à tous les abonnés rhônalpins de* **Terre Sauvage.**

© A. Thill

Un automne tourné vers l'agriculture

Deux moments forts cette année dans l'événement agri-environnemental, dont l'un a duré tout l'automne : **un premier rendez-vous au salon Tech & bio**, sur un stand commun avec les Chambres d'agriculture de Rhône-Alpes et de l'Ain pour parler zones humides, pisciculture extensive et partenariat entre monde agricole et conservatoires. Des contacts intéressants entre autres pour annoncer le second rendez-vous : **les Automnales de l'agriculture et la biodiversité.** Trois journées d'échanges sur la prise en compte de la biodiversité dans l'agriculture, échelonnées sur trois mois avec trois approches complémentaires :

© F. Didier

- du sol support au milieu vivant,
- de la qualité des produits aux enjeux liés à la biodiversité
- de l'exploitation au territoire.

La Chambre régionale d'agriculture, l'ISARA-Lyon et le lycée agricole de Poisy étaient les principaux partenaires de ce projet. A noter également en déclinaison de ces événements l'édition d'un numéro de notre journal sur ce thème en fin d'année.

L'échange se poursuit

Plusieurs groupes de travail ont permis de faire aboutir quelques projets plus techniques :

- cahiers techniques "Gestion forestière et chauves-souris",
- cahier technique "La maîtrise foncière dans les espaces naturels",
- cahier technique "Pelouses et coteaux secs, paysages, biodiversité et pastoralisme",
- journée d'échanges sur la gestion des ligneux envahissants : l'exemple de la bourdaine.

Une communication soutenue

Les zones humides de Rhône-Alpes, le congrès d'Aix-les-Bains, les automnales et le Conseil scientifique disposent chacun de leur site ou leur blog ! Ces créations récentes permettent d'orienter le public directement sur ces sujets, avec des liens faciles que relaient divers partenaires. **C'est aussi un coup d'accélérateur dans la communication avec un public large qui était insuffisant jusqu'alors.** Par ailleurs, depuis sa refonte en 2010, le site web du Conservatoire est régulièrement actualisé et enrichi. Un espace vidéo, une page Facebook et une rubrique dédiée aux consultations des entreprises sont ainsi apparus ces derniers mois.

En parallèle, **les relations presse se sont renforcées et systématisées, afin d'améliorer notre présence dans les médias locaux** comme dans les revues nationales à l'instar d'*Espaces naturels*.

Enfin, une base de données commune aux quatre Conservatoires permet désormais de recenser et d'évaluer nos actions de communication et d'animation de réseau.

Dans la famille des guides du patrimoine naturel nous voulions travailler sur un secteur "parc" et c'est chose faite : un numéro a été conçu en lien étroit avec le PNR des Monts d'Ardèche pour illustrer en 64 pages la qualité des espaces naturels de ce vaste secteur. Sa diffusion s'engage pour le printemps 2012 alors qu'un travail similaire se structure sur le futur parc des Baronnies provençales. Au clavier, celui de l'ordinateur pour la rédaction des deux ouvrages : Gilbert Cochet.

© F. Didier

Les prairies du Massif central

C'est parti pour un partenariat nouveau et durable avec les parcs naturels régionaux et les Chambres d'agriculture côté Massif central ! Le projet monté en collaboration avec l'IPAMAC et déposé durant l'année dispose du soutien de la Région Rhône-Alpes, du FEDER et de la convention interrégionale de massif.

Cette initiative repose sur le constat que les prairies naturelles, riches en biodiversité, sont menacées par l'évolution de certaines pratiques. L'impulsion est donc donnée pour travailler avec la profession agricole sur plusieurs volets : mieux connaître ces espaces (travail cartographique par le Conservatoire botanique national), expérimentations sur la reconquête et la restauration d'espaces, favoriser des pratiques qui permettent de valoriser la qualité des produits agricoles… Un programme qui va mouiller les bottes dès 2012, à suivre durant les prochaines années.

Appui aux territoires

Depuis la signature de l'accord cadre avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse en février 2009 et un soutien accru de la part de la Région et de certains départements, l'activité d'appui aux territoires s'est véritablement renforcée. D'une situation d'implication au cas par cas dans diverses procédures d'aménagement du territoire, le Conservatoire est passé à une phase plus active de prises de contact avec des élus et des techniciens de collectivités en vue de faire émerger des projets de préservation, notamment en zones humides.
Un second volet est en pleine phase d'expansion cette année : la co-animation de mesures agri-environnementales. La raison en est probablement double : la reconnaissance du travail réalisé jusque-là et la volonté d'utiliser cet outil qui permet de traiter les problèmes environnementaux en milieu agricole. Une logique de co-animation avec les Chambres d'agriculture s'affirme, notamment dans la Loire.

© F. Didier

Durant l'année a été préparée une convention liant SAFER et Conservatoires de Rhône-Alpes, pour une meilleure efficacité en termes de maîtrise foncière des zones humides. Trois volets majeurs : des échanges d'informations, une veille foncière plus active, des possibilités d'étudier au préalable la faisabilité d'une maîtrise foncière et de négociations au bénéfice des Conservatoires.

Porté par Saint-Etienne Métropole, un important contrat corridor voit le jour, financé par la Région Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole et le FEDER Massif central. ***Ce projet vise à préserver voire restaurer la perméabilité du tissu urbain,*** *très dense dans ce secteur,* ***et assurer des connections entre les monts du Lyonnais, le Pilat et les monts du Forez.*** *L'originalité de ce projet est peut-être à associer au portage par différents partenaires (FRAPNA, Fédération des chasseurs, Chambre d'agriculture, Laboratoire de recherche ISTHMES…) d'actions spécifiques, avec un rôle d'assemblage et d'animation technique et scientifique que conduit le Conservatoire en convention pluriannuelle avec Saint-Etienne Métropole. Le Conservatoire est également chargé de quelques études spécifiques sur des espaces non agricoles et forestiers ainsi que d'appuis aux communes dans la révision de leur PLU et du portage avec la Chambre d'agriculture d'un programme agri-environnemental.*

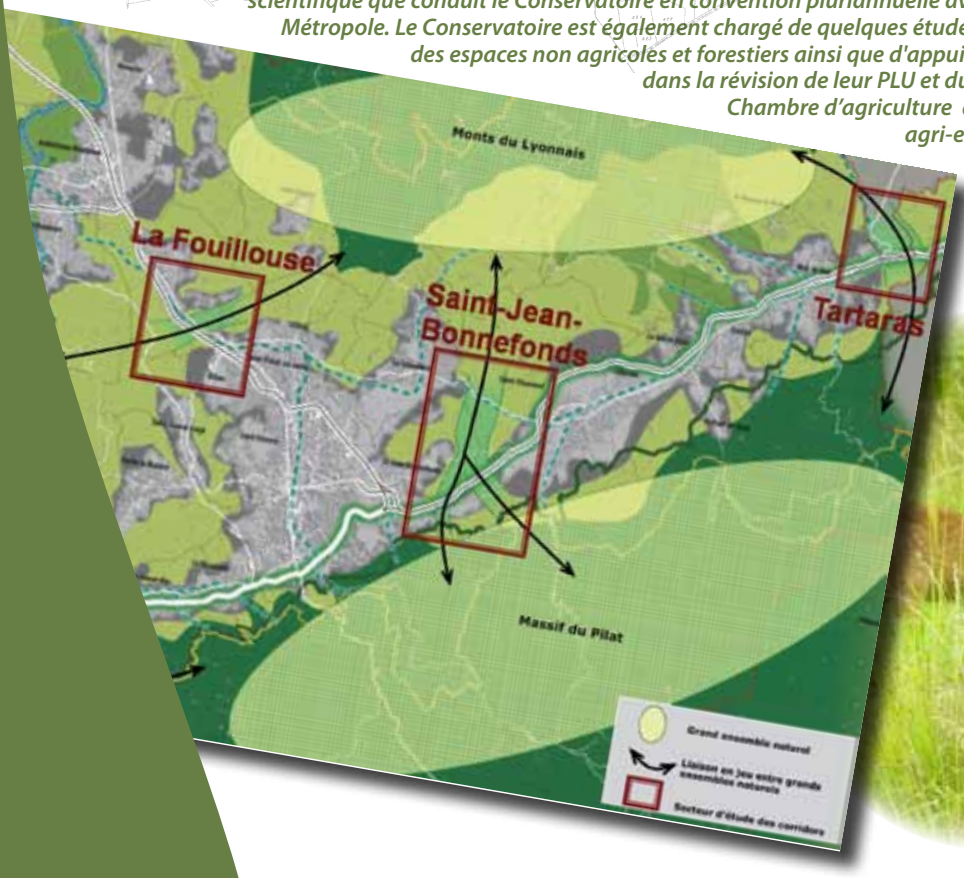

© S. Morel

L'agri-environnement

Dans la Loire, l'agri-environnement fait école. La collaboration avec la profession agricole dans les monts du Forez avait favorisé l'initiative commune Chambre/Conservatoire dans la plaine en 2010.

En 2011, **dans la montagne, de nouveaux agriculteurs se sont impliqués** tandis que des estives qui avaient souscrit des contrats arrivés à terme ont pu renouveler leurs engagements. Toutefois, la réforme en cours de la PAC fait peser des doutes sur la pérennité de ces mesures. Aussi, la mobilisation actuelle des élus locaux et des agents de la DDT vise à convaincre la DRAAF de mettre en place la phase de transition nécessaire. En revanche, **dans la plaine les diagnostics d'exploitation se multiplient, passant de dix-huit à une quarantaine** et l'enjeu "biodiversité" est maintenant rejoint par l'enjeu "eau" avec des contrats concernant les bords de cours d'eau. La plaine du Forez représente le plus gros programme de MAEt sur lequel travaille le Conservatoire.

Entre Loire et Rhône, dans le cadre du contrat corridor de Saint-Etienne Métropole, **un nouveau programme de MAEt s'est construit,** faisant le lien entre deux projets : le PAEN (périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) du Gier (côté Loire) et l'espace naturel sensible du Bozançon (côté Rhône). Le dépôt d'une mesure agri-environnementale commune redonne un sens nouveau et une cohérence sur ce territoire convoité par la boulimie des agglomérations proches.

Pour le Bozançon d'ailleurs, ce travail est la poursuite d'une collaboration qui dure depuis longtemps avec la Communauté de communes du Pays Mornantais, fortement impliquée dans le maintien de son agriculture.

Plus au sud, deux projets émergent de la réponse apportée à un appel à projet émanant du Ministère : **un travail d'animation territoriale puis une collaboration avec le Syndicat mixte des Baronnies provençales** pour mettre en place des mesures agri-environnementales sur la vallée de la Méouge avec un enjeu "prairies humides", un projet similaire **sur le secteur des monts d'Ardèche et du bassin de l'Eyrieux** qui devrait permettre d'impliquer douze exploitations dès 2012 dans une MAEt portée par le PNR.

© E. Prompt

"La réalisation de diagnostics individuels d'exploitation en tandem avec le CREN permet d'avoir une approche globale, de faire des choses cohérentes et durables tout en intégrant une approche économique. Ainsi, nous sommes crédibles face à la profession.

En travaillant de cette manière, j'ai le sentiment que l'on avance du bon côté. On a la chance d'avoir les financements pour cela ! La co-animation des MAEt Chambre-Conservatoire permet la confrontation, le croisement d'idées et d'intérêts pour aboutir à un terrain d'entente entre enjeux agricoles et environnementaux.

Les agriculteurs apprécient que l'on ait un discours cohérent, qui prenne en compte la pérennité de leur exploitation. Ils sont également demandeurs d'explications de texte, que l'on détaille les mesures, leurs conséquences, lers enjeux et surtout ce qui est recherché. Dans le montage de dossiers, les agriculteurs adhérent plus facilement quand on prend le temps de leur expliquer tout cela, de répondre à leurs interrogations. Je pense que c'est grâce à cette communication transversale et à cette approche individuelle que ça marche."

Didier Grivot
Chambre d'agriculture de la Loire

© V. Raymond

Plan Rhône : réseau d'acteurs et projets émergents

Le réseau d'acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône a désormais deux animateurs, Francis De Brou et Céline Hervé, chargés de mettre en musique cet aspect du volet "Qualité des eaux, ressources et biodiversité" du plan Rhône (2007-2013). Ce réseau rassemble, au-delà des seuls gestionnaires d'espaces naturels, l'ensemble des acteurs concernés par le fleuve et sa biodiversité. Les deuxièmes rencontres annuelles du réseau ont eu lieu en janvier 2012 à Sorgues (Vaucluse) : 75 personnes ont participé aux échanges et débats autour du thème "Forêts alluviales du Rhône : vers une gestion intégrée" et ont pu mesurer l'importance des liens entre dynamique fluviale et forêts alluviales.

Parallèlement, le plan Rhône vise à la mise en œuvre d'une stratégie cohérente de préservation des milieux naturels le long du corridor rhodanien, en favorisant l'émergence de projets de gestion de zones humides. Les collectivités peuvent ainsi bénéficier d'appuis techniques et financiers : ce dispositif mis en place en 2011 assure aujourd'hui la préservation d'une quarantaine de sites en Rhône-Alpes.

© I. Nzakou

L'animation territoriale zones humides : premier bilan

En 2011, un premier bilan intermédiaire de l'animation territoriale zones humides a pu être réalisé grâce à la **base de données** dédiée commune aux Conservatoires de Rhône-Alpes. En deux ans, **300 démarches territoriales** ont été "accompagnées" dans le but de porter à connaissance les données liées au patrimoine naturel, assurer une veille territoriale ou initier et accompagner l'émergence de projets en faveur du patrimoine naturel en général et des zones humides en particulier. **Les deux-tiers des structures accompagnées sont des collectivités** (communes, syndicats, EPCI).

© C. Lagorsse

Une grande diversité de procédures est concernée. Les plus fréquentes sont celles liées à **l'eau**. Ainsi, dans le cadre du **SAGE Ardèche**, une trentaine de zones humides (environ 230 hectares) ont été identifiées comme prioritaires, en partenariat avec le Syndicat Ardèche claire. Les propriétaires volontaires sont invités à préserver et entretenir ces espaces. Quant au deuxième **contrat de rivière du bassin de la Seille** lancé en 2011 par l'EPTB Saône-Doubs, il consacre près de 500 000 € à la préservation des zones humides bressanes situées dans le département de l'Ain. La maîtrise d'ouvrage de ces différentes actions (foncier, gestion conservatoire sur des sites à forts enjeux écologiques et "allégée" sur des sites à enjeux moindres, incitation à des pratiques agricoles favorables aux zones humides) reviendra aux collectivités ou, à défaut, au Conservatoire.

Le massif du Fierloz est un petit massif calcaire à lapiaz dont la commune ne s'était jamais vraiment préoccupée. Nous avons commencé à être sensibilisés lors de l'élaboration de notre PLU entre 2003 et 2005. On a eu la chance d'être accompagnés par un urbaniste qui nous a expliqué que ce site était exceptionnel et qu'il fallait le protéger.

Nous en serions peut-être restés là si un projet de carrière sur un versant du Fierloz, situé sur une commune voisine, n'avait vu le jour en 2007. Face à cette menace, la population s'est mobilisée à nos côtés pour protéger le massif. Le danger représenté par la carrière nous a fait prendre conscience qu'on avait un site d'une richesse extraordinaire par sa géologie, la faune, la flore et le paysage. Nous avons fait des recherches, commandé une étude sur la valeur écologique du massif et engagé une demande de classement en arrêté préfectoral de protection de biotope. Au final, le carrier n'a pas donné suite à son projet.

Comme nous ne savions pas comment nous y prendre pour gérer le site, préserver la flore et les pelouses sèches qui, faute d'entretien, sont envahies par les buis, nous nous sommes naturellement tournés vers le CREN. *Via* une convention de partenariat, nous sommes accompagnés dans nos démarches pour préserver et mettre en valeur le site. Le CREN nous a par exemple aidés à bâtir le cahier des charges relatif à une consultation des prestataires pour la réalisation d'une étude complémentaire comprenant des propositions de gestion.

Mireille Charmont Munet
Maire d'Artemare (Ain)

L'animation territoriale s'inscrit également au cœur de **procédures d'urbanisme et d'aménagement du territoire**. Le Conservatoire s'est par exemple impliqué dans l'élaboration du **SCOT Grand Rovaltain Drôme-Ardèche** afin d'accompagner le syndicat dans l'identification des enjeux liés au patrimoine naturel et améliorer la prise en compte de la trame verte et bleue. Cette question des continuités écologiques est même devenue un des axes majeurs du SCOT : le syndicat qui porte la procédure souhaite désormais s'engager dans une meilleure connaissance et prise en compte de la trame verte et bleue, *via* une étude préalable à un contrat de corridors.

Ce bilan 2011établit que l'animation territoriale aboutit à des **résultats dans 75 % des démarches**. À l'échelle de Rhône-Alpes, ils ont été obtenus sur 164 sites, dont **130 zones humides.** Des réalisations elles aussi très diverses : rédaction d'une charte pour la biodiversité et mise en place d'un réseau de veille écologique pour le **SCOT des Rives du Rhône**, aménagements pédagogiques (panneaux d'information, observatoires) sur trois **zones humides communales à Crottet** dans l'Ain, élaboration par cinq communes d'un programme d'actions pour préserver et mettre en valeur la **vallée de l'Ibie** avec le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, lancement par la Communauté de communes Belley-Bas Bugey de l'étude d'opportunité pour la **gestion concertée des bassins versants du Furans et du Gland…**

Dans l'ensemble, plusieurs plans de gestion portés par des communes concrétisent cette animation territoriale mais nécessitent un gros travail d'appui pour rendre ces documents vraiement opérationnels.

© Cren

Affaissement actif de la barre des Fêches

Patrimoine géologique : l'heure d'informer

Le travail d'inventaire du patrimoine géologique remarquable de Rhône-Alpes a duré près de deux ans, en appui de la DREAL et de la Commission régionale du patrimoine géologique. Il s'est finalisé en 2011 par une structuration de la base de données, la préparation des éléments à porter à connaissance des communes par les services de l'État et un passage de témoin à la DREAL qui anime la suite de ce travail. Les avis exprimés par les communes semblent conforter l'intérêt montant vis-à-vis du patrimoine géologique.

L'équipe du Conservatoire

Depuis de nombreuses années, la quasi-totalité du travail du Conservatoire rhônalpin est assurée par une équipe de salariés répartis sur trois sites différents : Vourles pour les missions transversales et les secteurs Loire et Rhône, Vogué pour l'Ardèche et la Drôme, Charnoz pour l'Ain. Le bénévolat se concentre alors dans les fonctions décisionnelles au sein du collège d'adhérents individuels du Conseil d'administration.
En 2011, la progression régulière de l'effectif se poursuit, au regard des dossiers nouveaux à traiter, avec une augmentation de plus de 2 postes par rapport à 2010, soit 37,8 équivalents temps pleins.

De nombreux changements ont eu lieu durant l'année avec :

- le départ de **Christophe Lagorsse** et **Anne Thill**, mettant fin tout deux à leur contrat pour découvrir de nouveaux horizons, l'une dans un nouveau métier et l'autre au Conservatoire du Limousin ;
- le départ de **Philippe Janssen**, chargé d'étude sur le département du Rhône, en fin de contrat ;
- l'arrivée puis le départ en fin de mission de **Julien Chevalier**, pour préparer le porter à connaissance de l'inventaire du patrimoine géologique ;
- le départ de **Sylvain Morel**, chargé d'étude dans l'Ain, de **Nicolas Vanel**, technicien travaux et de **Hugues Genin**, technicien sur la Valbonne, après de courtes durées de remplacement ou de surplus de travail ;
- le départ de **Christine Mercier** d'une fonction de secrétaire polyvalente ;
- la restructuration de l'équipe "Rhône" avec l'arrivée de **Francis de Brou**, responsable de secteur mais également animateur du plan Rhône, le remplacement de **Philippe Janssen** par **Cécile Barbier** comme chargée d'étude, elle-même remplacée temporairement par **Céline Hervé** ;
- l'arrivée d'**Emilie Dupuy** en remplacement de **Christophe Lagorsse**, au poste de chargée d'études Ardèche et Drôme ;
- le renforcement de l'équipe "travaux" avec le recrutement de **Benoît Martin**, technicien, en partie en appui sur la Valbonne ;
- l'embauche de **Cécile Racapé** en tant qu'animatrice du pôle gestion des milieux naturels ;
- le renforcement de l'équipe de l'Ain avec l'arrivée de **Sylvie Duret**, chargée d'étude, ainsi que d'**Antony Garcia** et **Marjorie Trubert** chargés de l'inventaire des zones humides ;
- le renforcement de l'équipe "Loire" avec l'embauche de **Ludovic Bouquier** sur des missions agri-environnementales ;
- l'arrivée de **Carol'Ann Ninku** en remplacement de **Christine Mercier** sur un poste de secrétaire aide-comptable ;
- la reprise temporaire d'une formation en sociologie pour **Romain Lamberet**.

Comme chaque année, plusieurs stagiaires ont complété les équipes en poste :

Amaia Galant	étude préalable à la migration vers le logiciel libre Qgis
Anne Charvet	suivi aquatique pour la préservation de l'écrevisse à pieds blancs
Sylvain Morel	participation à la réalisation de l'inventaire des pelouses sèches du département de l'Ain
Camille Favier	suivi de la végétation sur la rivière d'Ain et inventaire des pelouses sèches
Marion Schneider	plan d'action zones humides sur le territoire de Cap3B
Mathilde Imbert	participation à l'inventaire des zones humides de l'Ain et à l'élaboration d'une stratégie
Mona Thomasson	participation à l'inventaire des zones humides de l'Ain
Mathieu Le Pavoux	recueil de données bibliographiques, méthodologie et collecte de données terrain
Amandine Vignandel	marais de Vaux
Geoffrey Chollier	équipe Valbonne
Alexis Richard	équipe travaux
Nicolas Vanel	équipe travaux
Manon Trescol	équipe travaux

À la rencontre de l'Ardèche

Après un important travail en commun pour la réalisation du congrès en avril, les équipes des conservatoires rhônalpins se sont retrouvées en octobre pour une descente conjointe de l'Ardèche et une rencontre avec les gestionnaires de la réserve naturelle. Après l'effort, et les belles températures d'avril, le réconfort et encore le soleil présent pour ce moment convivial !

© Cren

Composition du Bureau

Président : Jean-Yves Chetaille

Vices-présidents : Yves François, représentant la Chambre régionale d'agriculture et Raymond Gruffaz

Trésorier : Alain Lagarde, représentant l'URFEPRA

Trésorier adjoint : Daniel Grand

Secrétaire : Véronique Lebret, représentant le CORA Faune Sauvage

Membres : David Ciccala, représentant le Conservatoire de l'Isère et Albert-Louis Roux

Trombinoscope

À Vourles

Audrey Alotto
Employée
administrative

Cécile Barbier
Chargée d'études
Rhône

Sébastien Barthel
Chargé de projets
agri-environnement

Fabien Billaud
Responsable
projets Loire

Ludovic Bouquier
Chargé d'études
Loire

Chrystelle Caton
Chargée d'études
Rhône

Rémi Clément
Chargé de secteur
SIG réseau
et chargé de projet

Aline Cocco
Secrétaire
polyvalente

Hervé Coquillart
Directeur

Délphine Danancher
Responsable
scientifique

Francis De Brou
Responsable projets
Rhône et plan Rhône

Rachida Desmazières
Secrétaire polyvalente

Béatrice Dhennin
Directeur
administratif
et financier

Frédéric Didier
Chargé de
communication

Pascal Faverot
Responsable de secteur
communication et
animation de réseaux

Justine François
Chargée d'études
Rhône

Céline Hervé
Chargée d'études
Rhône et Plan Rhône

Romain Lamberet
Responsable travaux

Carol'Ann Ninku
Secrétaire
aide-comptable

Alexandre Paule
Technicien travaux
et pastoral

Laurent Poulin
Chargé de SIG
Réseau

Edwige Prompt
Chargée de
communication

Cécile Racapé
Chargée de projet
animation du
pôle gestion

**Isabelle Tezenas
du Montcel**
Secrétaire
aide-comptable

Anne Wolff
Chargée d'études
Loire

Dans l'Ain, à Charnoz

Emmanuel Amor
Chargé de projets

Kristell Clary
Chargée d'études

Sylvie Duret
Chargée d'études

Benjamin Dutreige
Technicien travaux

Mathieu Erny
Technicien pastoral

Elisabeth Favre
Chargée de projets

Antony Garcia
Chargé d'études

Géraldine Garnier
Chargée de projets

Nicolas Gorius-Ferrand
Chargé de projets

Nicolas Greff
Responsable projets Ain

Benoit Martin
Technicien travaux et pastoral

Sylvain Morel
Chargé d'études agri-environnement

Corine Trentin
Chargée d'études

Marjorie Trubert
Chargée d'études

En Ardèche, à Vogüé

Emilie Dupuy
Chargée d'études Ardèche-Drôme

Laurence Jullian
Responsable projets Ardèche-Drôme

Marianne Georget
Animatrice PNA Apron

Benoît Pascault
Chargé de projets Ardèche-Drôme

Virginie Pierron
Chargée d'études Ardèche-Drôme

Vincent Raymond
Chargé de projets Ardèche-Drôme

Les éléments financiers

Le budget de fonctionnement fait apparaître un résultat positif de 393 742 €. Deux éléments majeurs expliquent ce chiffre : tout d'abord un exercice positif de 269 138 € qui suit le même taux d'évolution que le budget global. À ce résultat s'ajoute, lors du solde du programme Life nature sur l'apron du Rhône, une prise en charge par l'Union européenne de l'intégralité des dépenses engagées pour un montant de 124 559 €. L'année précédente, ces dépenses ne nous semblaient pas sûres d'être éligibles par l'Union européenne. Ce résultat positif permet de renforcer notre trésorerie, ce qui est nécessaire à un moment où les acomptes à l'engagement sont de plus en plus restreints.
Par ailleurs, au titre du budget d'investissement, au cours de l'exercice 2011, le Conservatoire a mené à terme d'importants travaux d'aménagement et de restauration, que ce soit pour la restauration de lônes ou des aménagements sur le site de la Valbonne.

Pour l'exercice 2011, le Conservatoire a conforté sa croissance et présente un budget global de 3 408 886 € en augmentation de 17 % par rapport à l'exercice précédent (2 913 760 €). Nous avons continué à renforcer l'ensemble de nos équipes, en passant de 35 salariés équivalents temps plein en 2010 à 37,82 salariés équivalents temps plein en 2011. Ceci se traduit par un plus gros volume de travail réalisé donc une baisse des fonds dédiés*.

**Ces fonds dédiés représentent la part du travail restant à fournir sur des subventions de fonctionnement obtenues avant la clôture de l'exercice.*

Origine des financements pour 2011

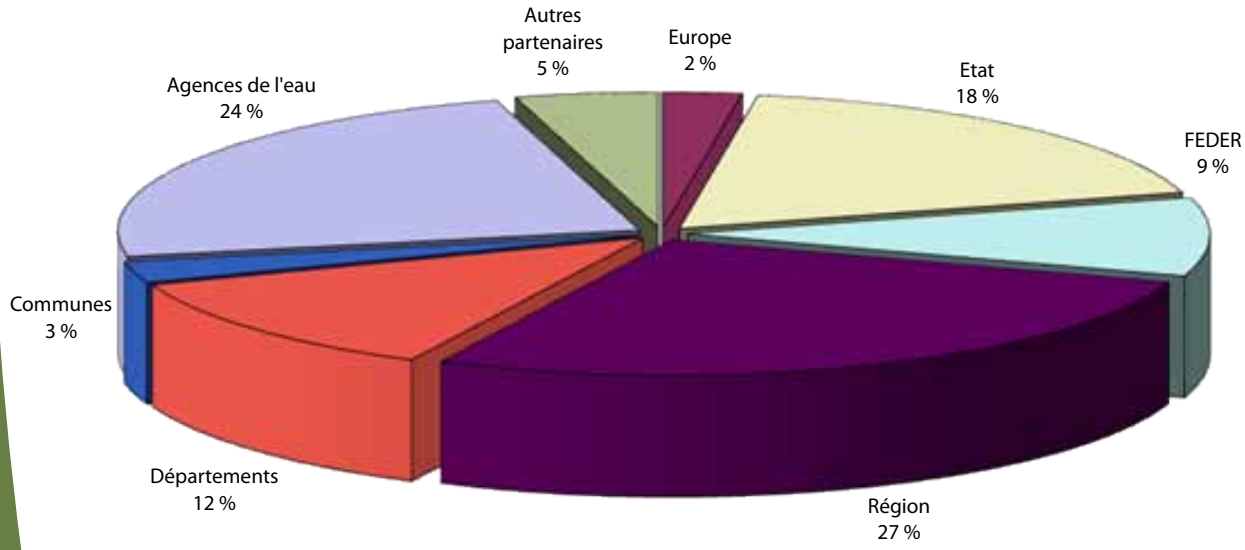

La répartition entre bailleurs est relativement stable ces deux dernières années avec, entre autres, une implication forte et régulière de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse qui se matérialise à travers des engagements pluriannuels.

Pour rappel en 2010 *(et 2009)* **:**

FEDER	10 % *(14%)*
État (+Europe)	18 % *(17%)*
Région	28 % *(30%)*
Agences de l'Eau	24% *(20%)*
Départements	13% *(12%)*
Communes	3 % (3%)
Autres partenaires	4% *(4%)*

Ain

2011 a été l'année des inventaires dans l'Ain. En effet, la réactualisation de l'inventaire des zones humides a été lancée sur tout le département tandis qu'un travail d'amélioration des connaissances sur la localisation des pelouses sèches était conduit dans le bassin de Belley.
Avec 40 sites en gestion et plus de 70 dossiers en cours, l'équipe de l'antenne de l'Ain est portée par une réelle dynamique de projet. Elle s'est encore étoffée avec les arrivées de Sylvie Duret, Anthony Garcia, Marjorie Trubert et Benoît Martin. Elle accueille annuellement une demi-douzaine de stagiaires. A tel point qu'il a fallu aménager un étage supplémentaire du château Messimy à Charnoz-sur-Ain !

Un nouveau protocole de suivi du glaïeul des marais a été expérimenté. La méthode appliquée jusqu'alors consistait à compter uniquement les pieds fleuris. Or, la floraison du glaïeul s'avère très aléatoire d'une année sur l'autre, en fonction des conditions météorologiques. Le Conservatoire botanique national alpin a donc développé un nouveau protocole, comptabilisant à la fois pieds fleuris et non fleuris, le long d'un transect.

© C. Trentin

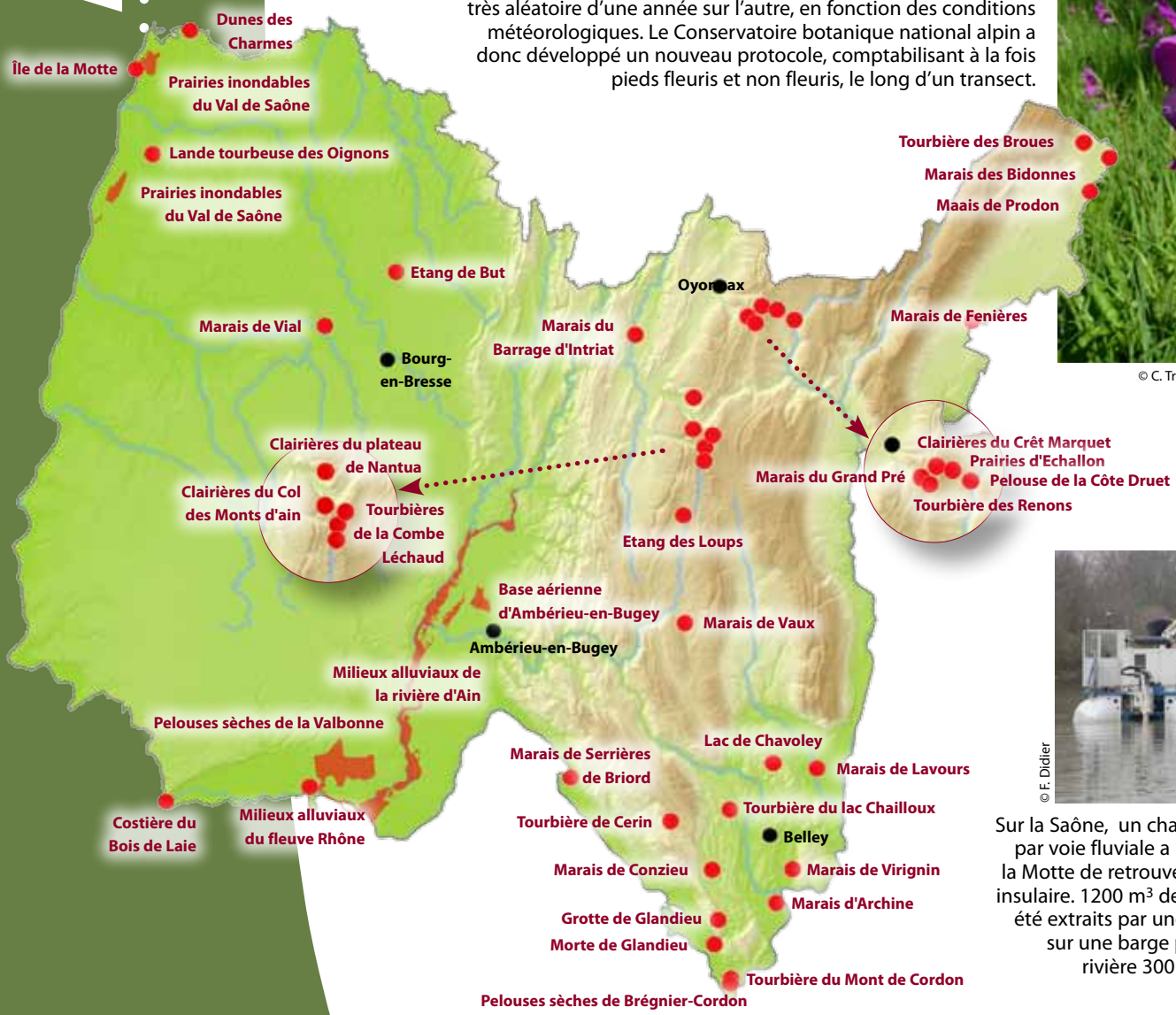

© F. Didier

Sur la Saône, un chantier de curage par voie fluviale a permis à l'île de la Motte de retrouver son caractère insulaire. 1200 m³ de sédiments ont été extraits par une pelle installée sur une barge puis rendus à la rivière 300 mètres en aval.

Aux confins des départements de l'Ain, l'Isère et la Savoie, le Haut-Rhône mobilise par-delà les frontières administratives. Le plan d'action en faveur de la biodiversité de ce tronçon du fleuve - de la confluence du Fier au pont d'Evieu - a été validé en 2011. Après le Syndicat du Haut-Rhône, porteur du contrat biodiversité, le Conservatoire Rhône-Alpes est le deuxième maître d'ouvrage de ce programme, qui rassemble également les Conservatoires d'Isère et de Savoie, les communes d'Aoste et de Yenne, le CORA faune sauvage, la Fédération de pêche de l'Isère et le Syndicat intercommunal de défense contre les eaux du Haut Rhône.

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DU CREN dans l'Ain

- 40 sites en gestion conservatoire, 7 169 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 3 815 hectares dont :
  - 3 554 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 261 hectares en propriété Conservatoire.

© E. Favre

L'inventaire des zones humides actualisé

Dès 2006, le Conseil général de l'Ain avait lancé le premier inventaire des zones humides du département.

Or, ce travail ne permettait pas de répondre à l'homogénéisation des inventaires sur Rhône-Alpes et aux nouveaux critères de délimitation définis dans l'arrêté et la circulaire de juin 2008. Aussi, le Conseil général, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse, la Région Rhône-Alpes et le Conservatoire se sont associés pour **actualiser les connaissances.**

Pendant l'été 2011, deux chargés d'études du Conservatoire ont parcouru les **419 communes du département** pour identifier et délimiter sur le terrain chaque zone humide. Parallèlement, une **plaquette d'information** a été élaborée. Elle a été diffusée auprès des collectivités (communes, intercommunalités et syndicats) et des acteurs concernés. Les résultats de l'inventaire, en cours d'analyse, seront portés à connaissance d'ici fin 2012.

Un travail ciblé sur les pelouses sèches

L'identification et la prise en compte des pelouses sèches préoccupent de plus en plus les Conservatoires de Rhône-Alpes. Dans l'Ain, il a été décidé de cibler l'inventaire de ces milieux en fonction de la gestion qui pourrait ensuite être pratiquée. En clair, les efforts de prospection se sont concentrés sur les **pelouses non fauchées et en voie d'embroussaillement qui pourraient être "reprises" par une activité agricole**.

En 2011, l'inventaire a concerné **le bassin de Belley : 249 pelouses** de 0,6 à 18 hectares ont été localisées, totalisant 344 hectares. Les sites retenus devaient faire plus de 500 m² et présenter un taux d'embroussaillement inférieur à 75 %.

Par la suite, dans le but de restaurer ces pelouses, des **plans d'actions** seront mis en place en partenariat avec la Société d'économie montagnarde de l'Ain et le Syndicat du Haut-Rhône.

La géologie mobilise

La réalisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique a été suivie d'effets dans l'Ain. Une réflexion a ainsi été impulsée autour de la gestion des sites géologiques remarquables du département. Première étape : la relance du processus de **mise en place de la réserve naturelle régionale de la forêt communale de Marchon** où a été découvert en 1998 un gisement de fossiles, héritage d'un récif corallien vieux de 140 millions d'années.

Le Conservatoire a appuyé la Région Rhône-Alpes dans l'organisation de réunions de concertation destinées à établir le règlement de la réserve. Dans un deuxième temps, le périmètre de cette dernière pourrait englober d'autres sites géologiques de l'Ain… Affaire à suivre en 2012.

Quels sont les sites à préserver en priorité ?

C'est la question que se sont posée les acteurs départementaux de la biodiversité en 2011. Ils ont ainsi décidé de **mettre en commun leurs connaissances afin d'identifier les sites naturels les plus exceptionnels à préserver prioritairement.** En premier lieu, les experts ont déterminé une liste d'espèces et de milieux naturels jugés particulièrement prioritaires du fait de leur rareté, de leur risque de disparition et pour lesquels l'Ain a une forte responsabilité.

Ensuite, à partir des données existantes et de leurs connaissances, ils ont recensé les sites d'observation de ces espèces et les ont hiérarchisés selon leur degré de menace, les autres enjeux connus et les actions de préservation déjà menées. Au final, **68 sites** ont été retenus par cette analyse départementale. Celle-ci a anticipé les démarches de SCAP (stratégie de création d'aires protégées) et de schéma départemental des espaces naturels sensibles.

Ce travail coordonné par le Conservatoire a permis aux acteurs d'avoir une meilleure connaissance des enjeux de leur territoire en leur offrant la possibilité de faire émerger des projets de préservation de sites.

© J. Chevalier

© S. Morel

© C. Trentin

© S. Mathieu

Après l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air ! Fort de son expérience sur le camp de la Valbonne, le Conservatoire a signé une convention de gestion pour l'entretien écologique des 274 hectares de la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey. Le plan de gestion a été validé dans la foulée par des autorités militaires très motivées par la préservation du très rare dectique des brandes ou de l'emblématique œdicnème criard…

Vers une nouvelle RNR

Dans la **basse vallée de l'Ain**, la réalisation des derniers chantiers de restauration de lônes prévus par le document d'objectifs et le contrat de bassin s'est accompagnée d'une forte concertation et sensibilisation locale. Désormais, le travail se poursuit, aux côtés du Syndicat de la basse vallée de l'Ain et de la Région Rhône-Alpes pour l'étude autour de la mise en place d'une réserve naturelle régionale.

L'entretien des pelouses sèches de Brégnier-Cordon par une équipe des Brigades vertes du Bugey a été labellisé "Chantiers d'automne". L'occasion de mettre en lumière le partenariat avec cette association d'insertion.

© E. Prompt

En bref

• **Sur la lande tourbeuse des Oignons**, à Boz, la révision du document d'objectifs s'est accompagnée d'une étude hydrologique, préalable à la mise en place d'un programme de restauration hydraulique et écologique (pâturage et déboisement).

• **Sur le marais de Vial,** à Polliat, l'étude hydrologique réalisée a conclu que le captage d'alimentation en eau potable existant sur le site n'avait pas d'impact négatif sur la conservation des habitats humides herbacés. Le travail se continue, en lien avec le Syndicat chargé de la distribution d'eau potable.

• **Au bord de la rivière d'Ain, le marais de la Demi-Lune** n'offre guère l'image d'une zone humide qui regorge d'humidité en raison de l'impact de la voie de chemin de fer. Moins d'eau et le cortège d'arbustes profite de l'occasion pour s'exprimer ! Une bonne collaboration avec les chasseurs de Villieu-Loye-Mollon a permis d'identifier précisément les bosquets à maintenir en place, notamment les essences favorables à l'alimentation hivernale des oiseaux.

• **Sur le marais des Bidonnes à Divonne-les-Bains,** l'intervention d'une structure d'insertion d'Oyonnax EIJA a été reconduite. Au menu cette année : reprise de clôtures et lutte contre le solidage.

• Dans le cadre de l'animation territoriale zones humides, plus d'une quarantaine de projets d'accompagnement des collectivités et partenaires a été conduit.

• Les premières actions de gestion (broyage) ont été réalisées sur la **tourbière de l'Ousson** avec une maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Belley Bas-Bugey.

© E. Favre

À Thézillieu, sur le plateau d'Hauteville, l'association Bugey nature a découvert une station de liparis de Loesel qui s'avère être l'une des plus importantes du département. Le Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Albarine va prendre en charge la gestion de ce site, avec l'appui du Conservatoire.

© R. Clément

Bas-Bugey : Natura 2000 en voie d'extension

© F. Guillaud

4385 hectares sur 32 communes : c'est la surface que devrait atteindre le site Natura 2000 "Milieux remarquables du Bas-Bugey" qui ne couvrait que 648 hectares lors de sa désignation en 1999. Ce nouveau périmètre a été déterminé après un double travail de cartographie de la végétation, identifiant les habitats d'intérêt communautaire, puis de concertation avec les acteurs locaux. Les parcelles en AOC "vins du Bugey" n'ont pas été intégrées.

Après consultation des 45 communes du secteur, l'extension du site devrait être officialisée prochainement par le Sous-préfet de Belley puis validée par la Commission européenne. Animateur du site, le Conservatoire va cependant engager des actions dès cette année sur ce nouveau périmètre.

Par ailleurs, deux plans de gestion pastoraux ont été co-rédigés avec la SEMA à Innimont, dans le cadre de la MAEt "Pastoralisme".

Enfin, une convention de partenariat entre le Comité départemental de spéléologie de l'Ain, le CORA faune sauvage, la Commune de Brégnier-Cordon et le Conservatoire a été signée pour la gestion de la grotte de Glandieu. Des périodes de fréquentation ont été négociées pour concilier pratique de la spéléologie et préservation des chauves-souris, en l'occurrence petits et grands rhinolophes qui ont trouvé là un gîte d'hibernation.

Ardèche

Le travail du Conservatoire en 2011 en Ardèche, c'est avant tout une forte relance de l'animation foncière concernant les zones humides. Sur le plateau ardéchois, en déclinaison du partenariat régional avec la SAFER, une veille a été mise en œuvre visant à renforcer la maîtrise foncière sur des sites déjà en gestion, avec l'acquisition de nouvelles parcelles adjacentes, ou à préserver de nouvelles zones humides, avec l'appui de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de la Région Rhône-Alpes. Ce travail se complète d'une animation foncière sur trois secteurs du bassin Rhône-Méditerranée : la plaine d'Aubenas, la vallée du Rhône et les crêtes entre le Doux et l'Eyrieux.
Vu la difficulté de surcroit générée par des parcellaires très morcelés, deux ans ont été donnés pour tenter d'obtenir des résultats satisfaisants en termes de préservation des zones humides ardéchoises.

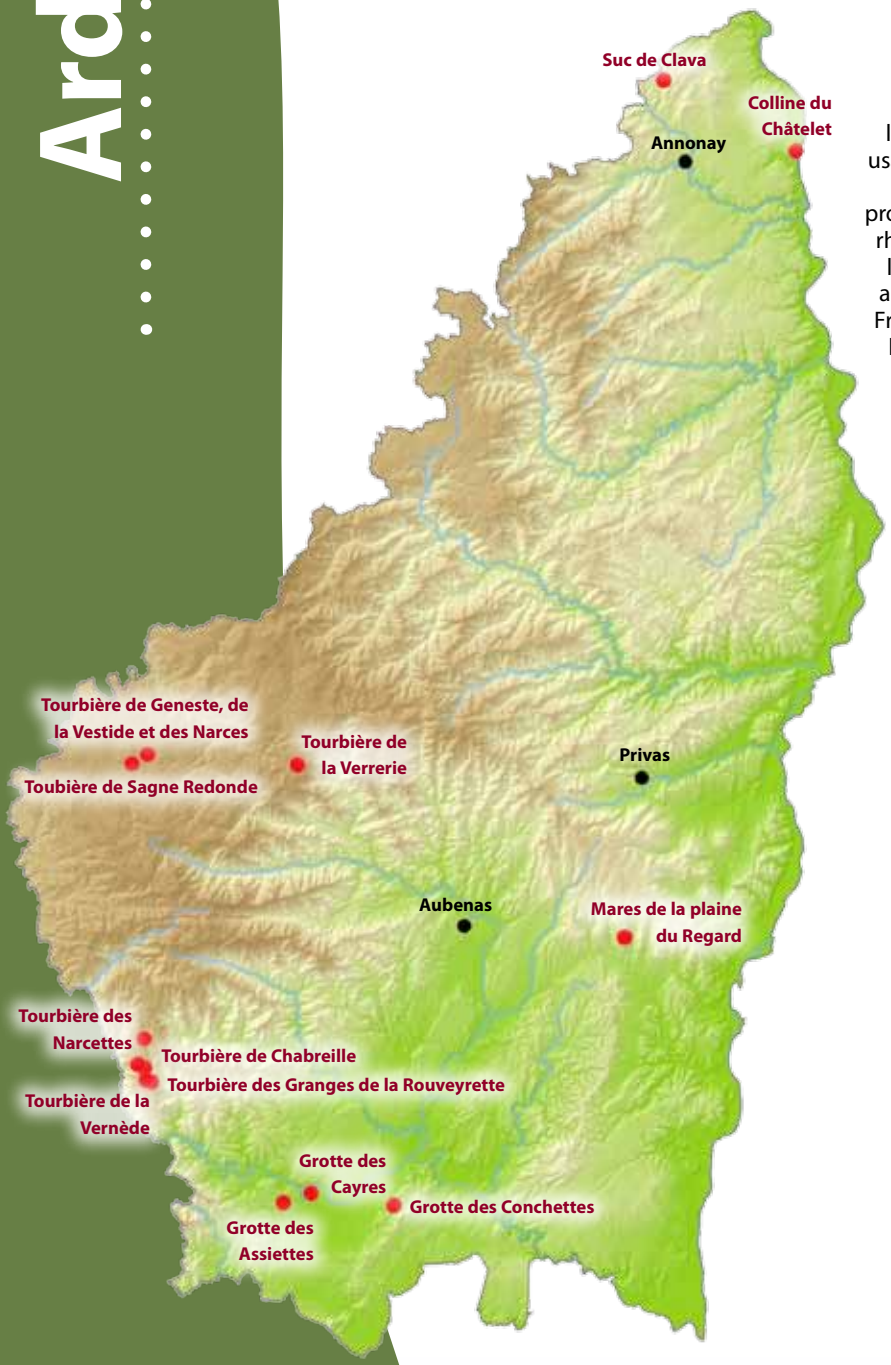

Grospierres : la concertation avec les usagers de la spéléologie est relancée autour du projet de préservation du rhinolophe euryale dans le cadre d'un projet qui a séduit la Fondation de France, cofinanceur avec la Région Rhône-Alpes.

© Y. Peyrard

© B. Pascault

Sur les Gras, entre Lablachère et Chandolas, une étude de faisabilité pour la reconquête pastorale s'est traduite par la réalisation de diagnostics pastoraux auprès des éleveurs locaux afin d'identifier leurs besoins. Pour la suite de la démarche, une animation foncière va s'enclencher.

Le pâturage équin sur la plaine du Regard, à Saint-Pons, se complète depuis 2010 d'un troupeau d'ovins. Quelques modifications dans l'organisation technique ont dû être prévues. Les dates pour le suivi botanique des mares temporaires ont été avancées en 2011 en raison de la sécheresse printanière ; les espèces rares étaient toutefois au rendez-vous !

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DU CREN en Ardèche

- 14 sites en gestion conservatoire, 280 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 267 hectares dont :
  - 228 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 39 hectares en propriété Conservatoire.

© V. Perron

Agri-environnement

Un nouveau programme de mesures agri-environnementales a été élaboré avec la Chambre d'agriculture, le Syndicat Eyrieux-Clair, la FRAPNA, le PNR des Monts d'Ardèche et le Conservatoire botanique national du Massif central, dans le cadre de l'appel à projet sur les zones humides. Le dossier présenté à la DRAAF a été retenu en décembre, avec une philosophie d'obligation de résultats semblable à celle pratiquée sur les prairies fleuries, l'idée étant d'avoir dans les zones humides les plantes indicatrices de ces milieux. L'objectif est de contractualiser 200 hectares en deux ans, ce qui représenterait une quarantaine d'exploitations s'impliquant dans le programme.

Promenons-nous dans le bois...

Dans le bois de Païolive, une évaluation de l'expérimentation de la réouverture de clairières était portée en partenariat avec le Syndicat intercommunal. Il en ressort pour l'instant qu'en l'absence d'entretien le prunellier se réinstalle rapidement. Seules des actions pastorales pourraient maintenir une végétation herbacée. Le suivi effectué sur les papillons ne témoigne guère de changements perceptibles dans le cortège d'espèces observées. La raison est surtout liée à la forte présence d'espèces de lisière, peu sensibles à la réouverture des clairières.

La grotte des Cayre a fait l'objet d'un suivi approfondi des chauves-souris, effectué par le groupe chiroptères du CORA faune sauvage, avec un passage chaque mois : 11 espèces à ce jour sont présentes, certaines d'entre elles sur l'ensemble de l'année.

© G. Issartel

En bref

• Rendez-vous réussi avec le Lycée agricole de Poisy-Annecy qui, dans le cadre d'un voyage d'étude, venait visiter le site de la plaine du Regard, dans le Coiron.

• Un petit chantier d'écorçage de robiniers a été mis en œuvre avec les employés communaux sur la colline du Châtelet.

• Les corridors biologiques créés en faveur des papillons et libellules de zones humides ont nécessité un entretien avec l'implication exclusive d'habitants de la commune de Montselgues. En parallèle, c'est une exploitante locale qui s'est occupée du débroussaillage de jeunes pins sylvestres sur la tourbière des Narcettes.

• Sur ce même secteur, une étude d'évaluation de la fonctionnalité des corridors biologiques a été réalisée en partenariat avec un laboratoire du CNRS de Moulis.

• Un comité de relecture s'est réuni plusieurs fois pour accompagner la rédaction par Gilbert Cochet du guide du patrimoine naturel sur les Monts d'Ardèche, conduit entre le Parc naturel régional et le Conservatoire.

• Au sein de l'équipe, départ de Christophe Lagorsse qui rejoint le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, remplacé à Vogüé par Emilie Dupuy.

• Le Conseil général de l'Ardèche a choisi Montselgues pour l'organisation de classes vertes en collaboration avec l'association La Fage et la FRAPNA.

• Sur la tourbière de la Verrerie, des travaux de restauration et d'entretien ont été entrepris, en partie en régie, en partie avec l'intervention de la MFR de la Petite Gonthière : disparition des drains en renforçant de petits seuils avec du pin sylvestre local puis remplissage de tourbe, abattage et bûcheronnage de résineux en bordure du ruisseau, entretien des arrivées d'eau à la houe afin de favoriser l'alimentation de la tourbière et remise en l'état d'une clôture autour de la station météo.

Des animations territoriales ont porté sur différents secteurs de l'Ardèche durant l'année. Des réunions de travail avec le Syndicat du Chassezac ont, par exemple, permis d'amender le projet local de contrat de rivière, en vue d'une meilleure prise en compte de la biodiversité.

© V. Pierron

Un suc régulièrement suivi

Au suc de Clava, le suivi scientifique a porté sur les orthoptères (sauterelles, criquets...), les papillons avec la déception de ne pas trouver l'hermite, vu pour la dernière fois en 2004 sur le secteur, et toujours sur la doradille. Après une période de baisse inquiétante des effectifs de cette fougère, un plan de conservation a été élaboré par le Conservatoire botanique national du Massif central. Un changement du panneau d'entrée renforce la communication des règles de cueillette sur ce site. En fin d'année, une réunion de comité de pilotage a renouvelé le statut d'animateur du site Natura 2000 à la commune de Savas.

© Cren

Drôme

La fonction d'appui territorial a pris de l'ampleur dans le département de la Drôme en 2011 au point où l'animation pratiquée auprès des collectivités locales représente quasiment les deux tiers des budgets alloués à ce secteur. Le travail en lien avec le Conseil général sur les thématiques "zones humides" et "pelouses sèches" ainsi que le plein développement de l'animation territoriale menée dans le cadre du plan Rhône expliquent cette évolution. Le partenariat avec le Département se poursuit d'ailleurs avec un travail en adéquation sur la révision du plan de gestion du site des mares de Bas-Chassier, l'implication du CREN en tant que gestionnaire sur le nouvel espace naturel sensible de Montrond et la poursuite du financement de l'animation territoriale en 2012.
Une autre collaboration se renforce cette année avec le Syndicat mixte des Baronnies provençales. À l'heure où les communes délibèrent sur le futur parc naturel régional, s'engage ce travail sur le site de Montrond, l'élaboration de mesures agri-environnementales sur la Méouge et la rédaction d'un guide du patrimoine naturel sur le secteur du futur parc. Dans l'état actuel de la réflexion, s'est finalisé en parallèle le montage d'un projet d'étude de faisabilité sur les sites remarquables de ce territoire, un travail conduit avec le Conservatoire botanique national alpin et le Conservatoire d'espaces naturels de PACA.

Les cytises de Sauze et à longues grappes, respectivement présents sur la chênaie de Boiffis et le site des Courriasses, se portent bien !

© V. Pierron

Un contrat de gestion sur une durée de cinq ans a été monté entre le Département de la Drôme, la Région Rhône-Alpes, le Syndicat mixte des Baronnies provençales, l'Association départementale d'économie montagnarde de la Drôme, le Conservatoire et les communes de Châteauneuf-de-Bordette et Verclause. Il concerne les espaces naturels sensibles des Baronnies, un site déjà en gestion conservatoire, une extension et un nouveau site. Cette contractualisation a pour finalité de mettre en œuvre et d'évaluer la gestion conservatoire de ces sites remarquables qui ont fait l'objet d'une démarche d'élaboration/révision de plan de gestion en 2010 et 2011.

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DU CREN dans la Drôme

- 6 sites en gestion conservatoire, 109 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 50 hectares dont :
  - 29 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 21 hectares en propriété CREN.

© V. Pierron

Appui à la commune de Chabeuil en lien étroit avec le Conseil général pour la révision du plan de gestion des mares de Bas-Chassier, un site confié à la collectivité depuis 2010 et bénéficiant depuis d'un statut d'espace naturel sensible.

Sur les Baronnies provençales

• Premières réunions d'un groupe de travail pour la rédaction du guide du patrimoine naturel des Baronnies provençales.

• Elaboration d'un projet de mesures agri-environnementales sur le secteur de la Méouge, dans les Baronnies, portées par le Syndicat mixte des Baronnies provençales, un travail initié dans le cadre de l'appel à projet national, avec un dossier proposé par le Conservatoire qui a été retenu en décembre 2011.

Dans le nord de la Drôme

• Partenariat renouvelé sur les pelouses sèches de Tête d'Homme, à Beauregard-Baret, avec les élèves du BTS gestion et protection de la nature de la MFR de Mondy : une intervention en classe sur la méthodologie du plan de gestion s'est poursuivie par un chantier formateur de réouverture du milieu. En parallèle, la révision du plan de gestion sur ce site s'est engagée et doit se terminer en 2012.

• Travail d'élargissement de la démarche menée à Beauregard Baret sur une pelouse sèche de 1,5 hectare. Dans le cadre de l'animation territoriale sur les pelouses sèches et dans le même vallon, l'idée était que la commune porte un projet plus large mais celle-ci n'a pas délibéré favorablement.

Des Gleizes aux Perdigons

Premiers travaux en lien avec la notice de gestion sur le secteur des Gleizes, extension de l'espace naturel sensible des Perdigons : ouverture de secteurs colonisés par le pin sylvestre avec la MFR de Richerenche et l'employé communal qui devrait favoriser la mise en place de troupeaux concernant le second éleveur ovin du secteur.

Le domaine des Perdigons et la pelouse des Gleizes sont situés sur les communes de Châteauneuf-de-Bordette et d'Aubres. Les Perdigons constituent le flanc est de la montagne d'Essaillon. Connu pour son intérêt pour les vautours, ce domaine a été acquis par la Commune en 2000 avec l'aide du Département de la Drôme, dans le cadre de la politique sur les espaces naturels sensibles. En 2008, un diagnostic du patrimoine naturel sur le reste du territoire de la commune a identifié d'autres secteurs à enjeux, dont la pelouse des Gleizes. Le plan de gestion des Perdigons a été révisé en 2010, la notice de gestion des Gleizes élaborée en 2011. Le Département et la Région ont soutenu le Conservatoire à travers des engagements annuels et pluriannuels, pour la gestion de ces sites.

En bref

• Un chantier de lutte contre l'ailante sur Bourbousson avec des travaux d'écorçage des troncs.

• Une intervention pédagogique s'est déroulée au lycée agricole du Valentin, à Bourg-lès-Valence, sachant qu'un premier contact avec été pris dans le cadre du salon Tech & bio qui se déroulait dans l'enceinte du lycée.

Sortir des sentiers battus

© V. Pierron

Des espaces naturels gérés par le Conservatoire ont été les supports de sorties pédagogiques et de loisirs : à Beauregard-Baret une sortie "orchidées" a été pilotée par un animateur nature ; sur Bourbousson quatre sorties encadrées par un animateur de la Gare des Ramières ont permis à plusieurs classes et centres de loisirs de découvrir le site, les insectes… avec un enthousiasme de la commune de Crest qui se traduit par de nouvelles sorties pédagogiques programmées pour 2012. Une autre sortie a amené sur ce site le lycée agricole de Romans-sur-Isère. Sur les Perdigons une sortie grand public a été renouvelée comme chaque année, dans le cadre de la Fête de la nature.

Loire

Plusieurs éléments forts viennent marquer cette année 2011 dans la Loire. C'est tout d'abord le renouvellement de la convention cadre qui lie le Conservatoire au Conseil général, pour trois ans avec, en plus de la gestion de sites, un volet de contribution technique et scientifiques à des objectifs partagés notamment dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental des milieux naturels.
C'est ensuite une nouvelle équipe qui se met en place avec Anne Wolff, Sébastien Barthel et Fabien Billaud, renforcée par l'arrivée en cours d'année de Ludovic Bouquier pour travailler sur les thématiques agri-environnement et corridor pour notamment répondre au développement accru du volet agricole dans la Loire.

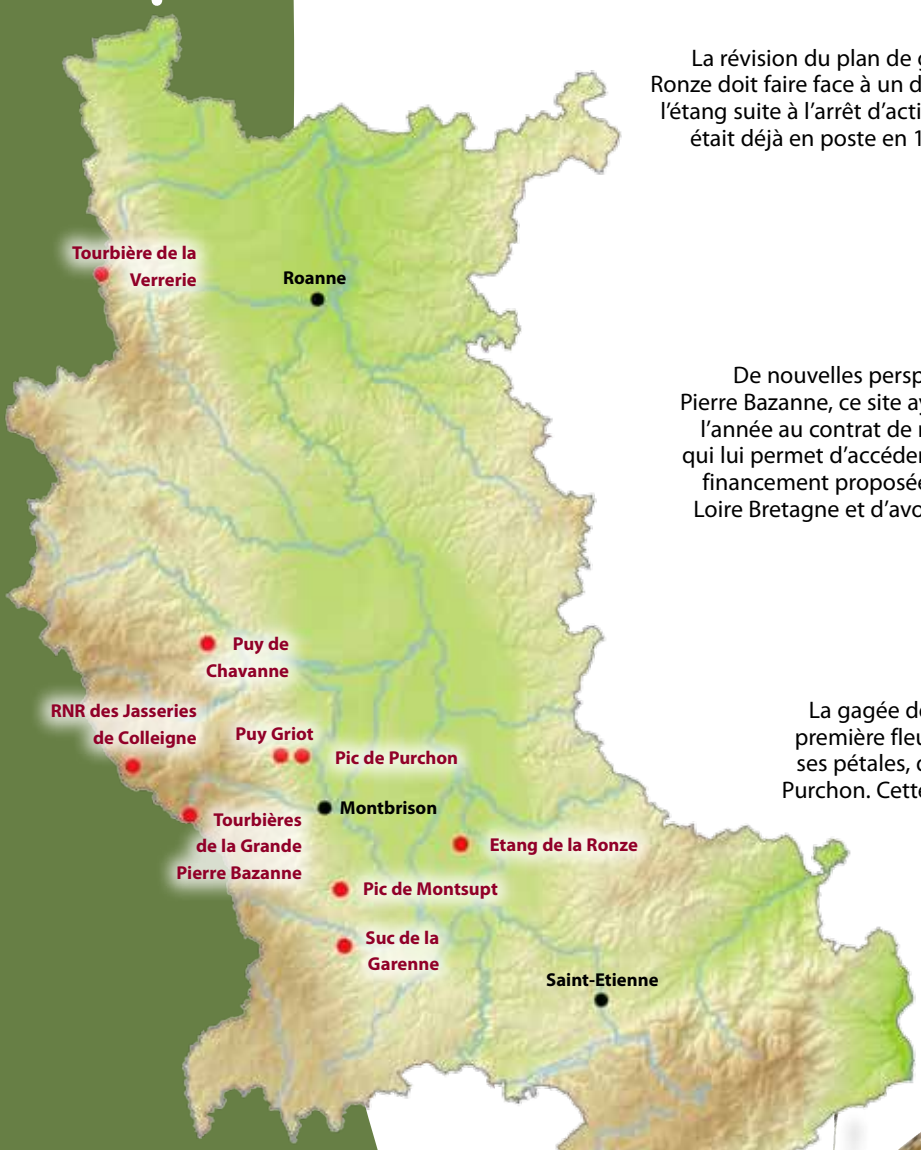

La révision du plan de gestion de l'étang de la Ronze doit faire face à un défi futur : l'entretien de l'étang suite à l'arrêt d'activité du pisciculteur qui était déjà en poste en 1994 lors des premières implications du CREN.

© F. Didier

De nouvelles perspectives pour la Grande Pierre Bazanne, ce site ayant été intégré durant l'année au contrat de rivière Anzon Vizézy, ce qui lui permet d'accéder à de nouvelles clés de financement proposées par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et d'avoir une visibilité à 7 ans.

© S. Barthel

La gagée de Bohème est l'une des première fleurs à pointer le bout de ses pétales, dès janvier sur le pic de Purchon. Cette rareté fait l'objet d'un comptage annuel.

© F. Didier

La réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne a fait l'objet d'une concertation approfondie autour de la révision du plan de gestion (2012-2016). En parallèle, Alain Chabrolle, Vice-président du Conseil régional en charge de l'environnement, était présent pour l'inauguration de cette réserve dans son périmètre élargi. La pose des panneaux d'information sur la réglementation en vigueur et la clôture du parc de pâturage ont été finalisés durant l'année.

© F. Didier

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DU CREN dans la Loire

- 9 sites en gestion conservatoire, 906 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 423 hectares dont :
  - 421 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 2 hectares en propriété CREN.

Agri-environnement et contrats corridors

• Hautes chaumes du Forez : poursuite des mesures agri-environnementales avec l'implication de quelques nouveaux agriculteurs et un souci de pérenniser cet outil pour les personnes ayant souscrit des contrats il y a cinq ans.

• Plaine du Forez : sur un territoire gigantesque (65 000 hectares), multiplication du nombre de diagnostics d'exploitation (plus d'une centaine), pour répondre aux enjeux "eau et biodiversité".

• Lancement du programme sur les prairies du Massif central, piloté par l'IPAMAC, en lien avec les Parcs, les Conservatoires d'espaces naturels, le Conservatoire botanique national du Massif central, les chambres d'agriculture et la profession agricole.

• Coup d'envoi en juillet d'un travail sur Saint-Etienne métropole en déclinaison du programme sur le Massif central.

• Participation à la journée agri-rando organisée par la Chambre d'agriculture et le Comité de développement du Haut-Montbrisonnais avec la réalisation de panneaux d'information. 700 personnes agrémentant leur effort d'une dégustation de produits du terroir !

En bref

• Dans les monts du Forez, trois tourbières à cheval sur l'Auvergne et Rhône-Alpes bénéficient d'une implication conjointe avec le Conservatoire d'Auvergne, sous la houlette du PNR du Livradois-Forez. Le programme concerne essentiellement les parcelles auvergnates.

• Pourtant riche en biodiversité, le territoire situé au sud des monts du Forez est orphelin de programme de préservation des milieux naturels. En 2011, une tentative de mise en place d'un dispositif de MAEt n'a pu aboutir. Par contre, un site conservatoire pourrait bien voir le jour.

• L'inventaire des zones humides de la Loire a été préfiguré à travers un appui du Conservatoire au Conseil général pour mettre en route ce programme et surtout faire le lien avec les structures intercommunales déjà impliquées dans un inventaire localisé.

© E. Prompt

• L'étang de Royon a été remarqué lors de l'inventaire de la flore remarquable de la Loire pour la station de littorelle à une fleur qu'il abrite. Il pourrait bien devenir un site conservatoire.

• Diagnostic écologique réalisé sur le marais du Gand, en perspective, un nouveau site pour le CREN et l'un des derniers marais de la plaine du Forez.

• L'animation foncière engagée sur les deux plus grands sites de pelouse sèche sur basalte dans la Loire : le mont Semiol et le mont d'Uzore est prometteuse. Des projets de conventions et des promesses de ventes sont à mettre à l'actif du travail conduit avec la SAFER.

© F. Billaud

Les programmes agri-environnementaux représentent une part significative de l'activité du Conservatoire dans la Loire. Un savoir-faire développé par le binôme Didier Grivot (Chambre d'agriculture) et Sébastien Barthel (Conservatoire) fortement reconnu.

© A. Wolff

Du haut des pitons basaltiques

© E. Prompt

Dans le cadre d'un programme d'action sur dix-neuf sites :
• chantier d'entretien sur quatre des pitons basaltiques en gestion à l'exception du suc de la Garenne, régulièrement pâturé par des chevaux ;
• restauration d'une mare sur le pic de Purchon, du chemin d'accès avec coupe d'amélioration paysagère sur le Puy de Griot, chantier de restauration et amélioration paysagère sur le puy de Chavanne ;
• Expérimentation d'arrachage du prunellier sur Purchon ;
• Des réunions de concertation sur le Montclaret, point de départ d'un sentier de découverte du site et prochainement une notice de gestion ; c'est la deuxième collaboration avec la commune de Saint-Georges-Haute-Ville en plus du Montsupt où a été révisée la notice de gestion.

Rhône

Le programme "Réseau de zones humides en tête de bassin versant du Haut-Beaujolais" est sur les rails : ce projet qui fédère sept contrats de rivière a été l'un des dossiers majeurs pour l'équipe "Rhône" du Conservatoire en 2011. Une équipe renouvelée en partie au cours de l'année : Cécile Barbier et Céline Hervé ont rejoint Chrystelle Caton comme chargées d'étude tandis que Francis De Brou est arrivé au poste de responsable départemental.

Le Val de Saône a été particulièrement prospecté cette année. Amphibiens, papillons et libellules ont été suivis dans le cadre du programme RhoMeO qui comportait également des investigations pédologiques et botaniques. De plus, dans le cadre de Natura 2000, une convention a été signée avec la LPO pour un inventaire des oiseaux et des amphibiens.

© P. Janssen

Jusqu'à présent "noyé" au milieu des trois espaces naturels sensibles du plateau de Montagny, le marais de Morlin à Taluyers n'avait jamais fait l'objet d'un plan de gestion particulier. Depuis 2011, l'anomalie est réparé, avec un document dédié aux enjeux et à la gestion de cette zone humide située au cœur de la lande.

© P. Janssen

Un chantier école avec la Maison Familiale et Rurale de la Petite Gonthière a permis l'aménagement d'un abreuvoir pour les chèvres pâturant la lande de Riverie, dans la vallée du Bozançon.

© B. Dutreige

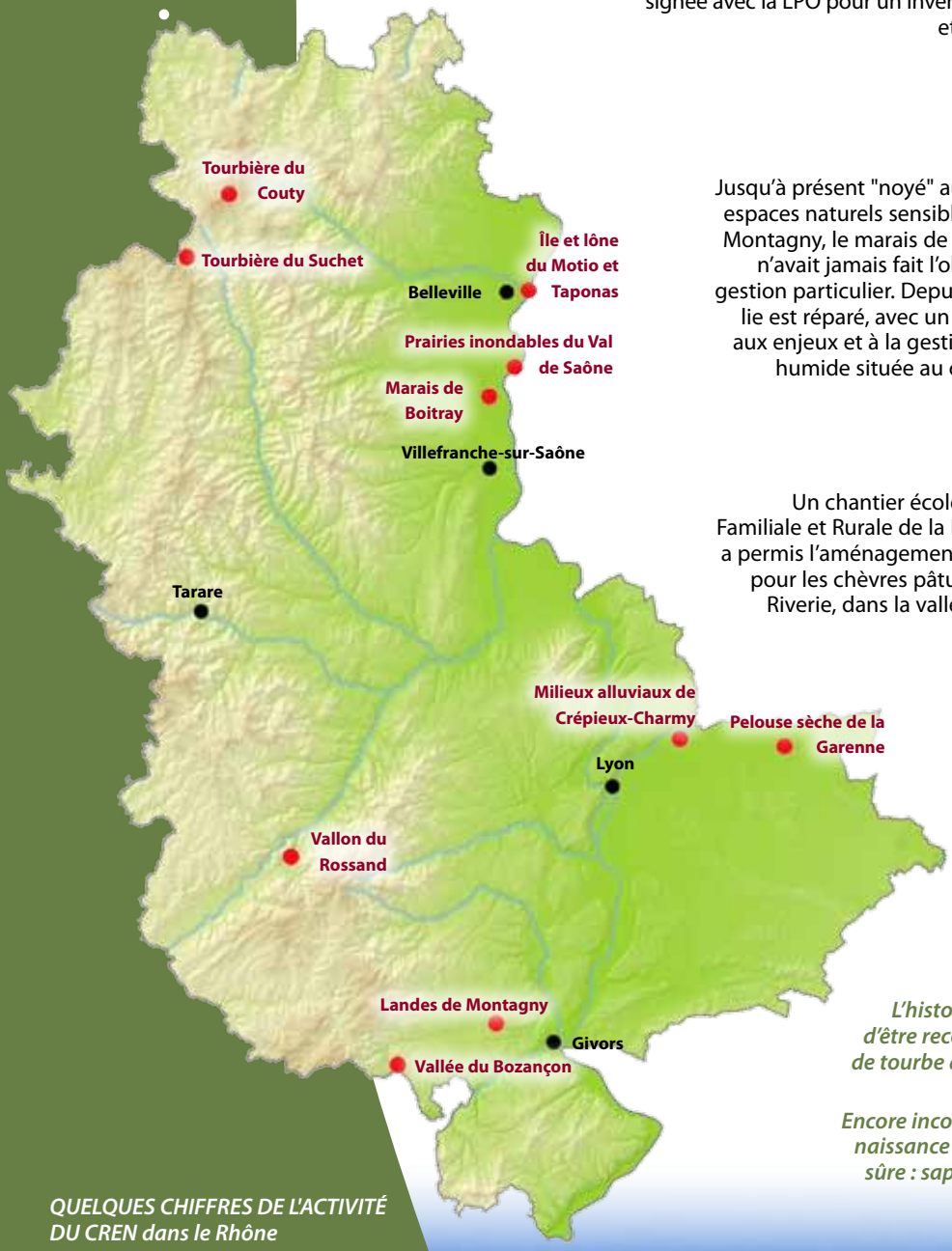

L'histoire de la tourbière du Couty, à Chenelette, est en passe d'être reconstituée. Des chercheurs ont prélevé des échantillons de tourbe afin d'analyser les pollens qu'elle renferme et procéder à une datation au carbone 14.

Encore incomplets, les premiers résultats font remonter la date de naissance de la tourbière à plus de 2000 ans ! Une chose est déjà sûre : sapins, hêtres, cultures de céréales, noisetiers et aulnes se sont succédés sur le site.

© C. Caton

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DU CREN dans le Rhône

- 10 sites en gestion conservatoire, 2661 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 629 hectares dont :
  - 616 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 13 hectares en propriété CREN.

L'an 1 du réseau zones humides

Après l'étude de faisabilité en 2010, **le plan de gestion du réseau de zones humides de tête de bassin versant du Haut-Beaujolais a été finalisé et validé** en novembre 2011. Il concerne **26 sites** répartis sur 17 communes, 7 contrats de rivière et les deux bassins hydrologiques du Rhône et de la Loire. Ce programme fait l'objet d'un **contrat biodiversité** de la Région Rhône-Alpes.

En parallèle, les premiers travaux ont été mis en oeuvre sur la **tourbière du Suchet**, à Poule-les-Echarmeaux après signature d'une convention avec un propriétaire (taille d'arbres têtards et débroussaillage d'une zone envahie par la fougère aigle).

© P. Janssen

Mesures compensatoires et nouveau site

Le Conservatoire a contribué à la définition de mesures compensatoires à la construction du tronçon de l'autoroute A89 entre Balbigny et La-Tour-de-Salvagny. Des **notices de gestion** ont été rédigées pour les trois sites acquis par la société ASF : le vallon du Boussuivre, les prairies du Buvet et le bois humide des Molières. Les deux premiers seront gérés, respectivement, par la Fédération de pêche du Rhône et la FRAPNA.

La gestion du troisième devrait revenir au Conservatoire. Situé à Joux, **le bois humide des Molières** fait se côtoyer sur 3 hectares une hêtraie et une zone tourbeuse plantées de résineux, avec de belles buttes à sphaignes. Cette dernière, après déboisement, pourrait être entretenue par pâturage. Ce nouveau site a été intégré au réseau de zones humides du Haut-Beaujolais.

En bref

• **Dans l'Ouest lyonnais**, le Conservatoire a participé aux premières réunions relatives au **projet PENAP** (protection des espaces naturels et agricoles périurbains) piloté par le Conseil général. L'implication sera plus importante en 2012 : le Conservatoire va animer un groupe de travail chargé de délimiter les territoires à enjeux de biodiversité à intégrer dans le périmètre PENAP.

• **La Commune de Saint-Maurice-sur-Dargoire** a été accompagnée pendant la **révision de son plan local d'urbanisme** pour la prise en compte des enjeux écologiques et des corridors biologiques.

• Dans le cadre du contrat corridor porté par Saint-Etienne Métropole, **un projet de MAEt a été élaboré pour les agriculteurs de la vallée du Bozançon**, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la COPAMO et le Département du Rhône. Premières contractualisations début 2012 sur des engagements de limitation de fertilisation, de réouverture de prairies, de maintien de prairies fleuries, de retard de fauche, d'entretien de haies ou de mares.

• **Sur le marais de Boistray**, après une exploitation de la peupleraie, le rognage des souches a permis de retrouver un hectare supplémentaire de prairie humide.

© F. Billaud

Sur les îles de Crépieux-Charmy, la faune et la flore remarquables sont bien prises en compte, avec trois plans de gestion réalisés par le Conservatoire depuis 1999. En revanche, les espaces dédiés à la production d'eau potable du plus vaste champ captant d'Europe avaient jusqu'à présent été ignorés. Pour pallier ce manque, la société Véolia Eau et le Grand Lyon ont souhaité travailler sur les activités liées à la gestion de l'eau et à la préservation de la nature ordinaire. Le but : assurer une bonne complémentarité entre la production de l'eau et la gestion des espaces naturels. Ce plan de gestion co-rédigé par le Conservatoire aborde notamment les questions liées à la réfection de la voirie.

Un projet qui fédère les énergies

© C. Caton

5 semaines de travail, 200 piquets à planter, 2 kilomètres de barbelés à dérouler sur 4 rangs : l'installation d'un parc de pâturage sur la lande du Bujanet, à Saint-Maurice-sur-Dargoire n'a pas été une mince affaire pour l'équipe des Brigades Vertes du Rhône et la filière travaux du Conservatoire ! Sur ce site très pentu et à affleurements rocheux de 2 hectares, il a également fallu débroussailler. Mais aussi démonter sur quelques mètres et consolider un muret de pierres sèches pour aménager un accès au parc.

Cependant, le jeu en valait la chandelle. Ce chantier était en effet l'aboutissement d'un projet de gestion de longue haleine, associant les propriétaires de la lande, la commune de Saint-Maurice, un éleveur du village voisin de Saint-Joseph, la société locale et la Fédération départementale des chasseurs, la Communauté de communes du Pays mornantais (COPAMO)… sans oublier le voisin propriétaire du muret.

Après quelques mois de recul, l'opération semble réussie : les génisses qui pâturent désormais la lande s'avèrent très efficaces pour entretenir la mosaïque de végétation !

Et dans les départements alpins

L'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie bénéficient chacun d'un Conservatoire départemental autonome investi depuis de nombreuses années dans la préservation du patrimoine naturel. Les relations sont permanentes entre les niveaux départemental et régional, de l'implication statutaire réciproque au niveau des conseils d'administration aux nombreuses collaborations techniques et montage collectif de programmes régionaux, sans oublier l'identification commune des quatre Conservatoires auprès des partenaires régionaux signataires d'une convention pluriannuelle d'objectif.
L'action des trois Conservatoires départementaux est détaillée dans leurs rapports d'activité mais voici quelques grandes lignes qui permettent d'avoir une vision approchée de leur activité.

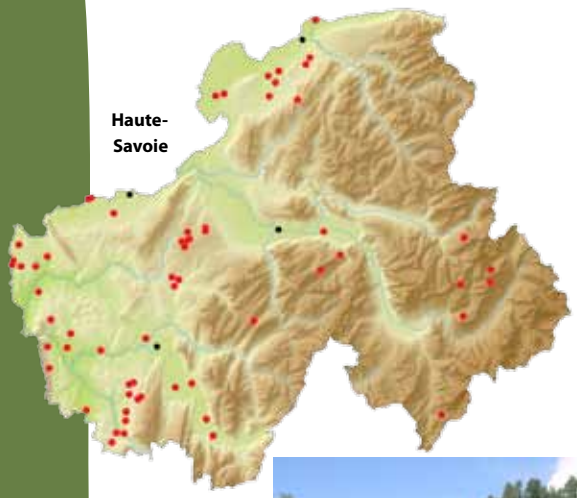

Le gypaète barbu concentre une forte attention dans les Alpes du nord avec un rôle déterminant d'Asters qui pilote pour la deuxième année la mise en oeuvre du plan national d'actions et veille sur les trois couples reproducteurs présents en Haute-Savoie avec le soutien des laboratoires Clarins. Asters a également appuyé le travail de réintroduction dans le massif du Vercors.

© E. Marlé

© CPNS

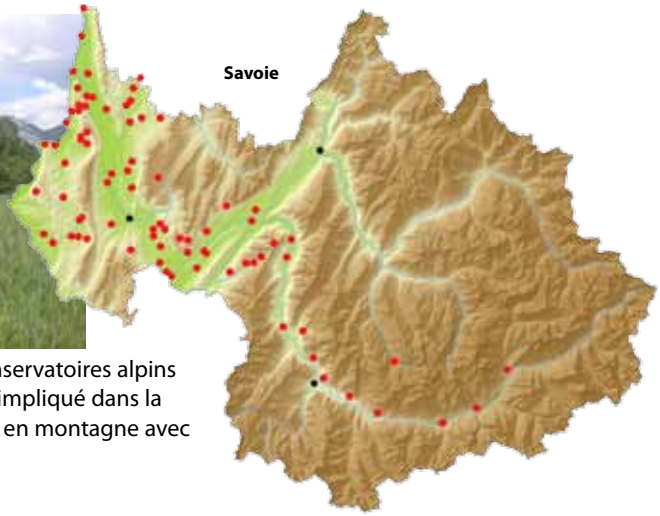

Le programme RhoMeO implique les Conservatoires alpins depuis plusieurs années. Asters est aussi impliqué dans la mise en oeuvre de l'observatoire de l'eau en montagne avec deux sites tests : Megève et Les Gets.

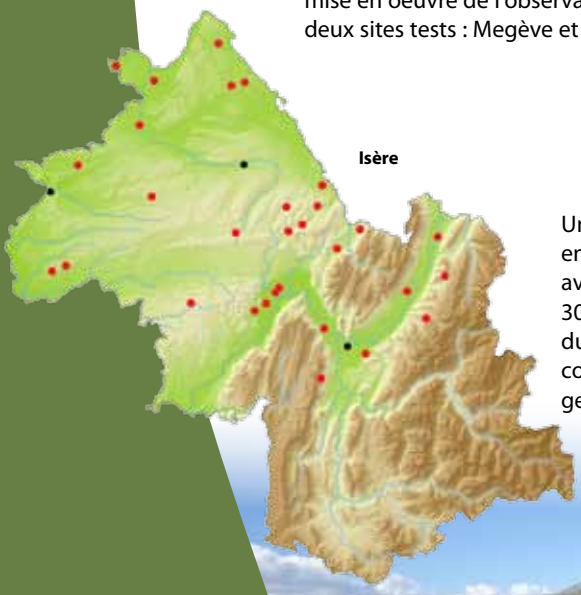

Un programme ambitieux a été mis en place sur le plateau de Chambaran, avec l'Office national des forêts. 30 hectares de zones humides en tête du bassin versant de la Galaure sont concernés par ce nouveau plan de gestion.

© N. Biron

© F. Didier

Haute-Savoie

Asters est le conservatoire rhônalpin le plus concerné par la gestion de sites protégés, avec une forte et durable implication sur **les neuf réserves naturelles nationales du département**. 2011 a vu d'ailleurs **le renouvellement des conventions de gestion des ces sites** de qualité et de taille exceptionnelles, avec une confiance au Conservatoire réaffirmée par une large majorité des voix exprimées.

D'une manière générale, la gestion de sites se poursuit, entre alpages et marais de plaine, des friches à molinie sur argiles au delta de la Dranse : **un total de 50 sites gérés, représentant 55 800 hectares**. En parallèle à la gestion de sites, un important travail d'animation auprès du grand public a été développé par Asters et se perpétue.

Inventaires naturalistes, animation de programmes "espèces" (gypaète barbu, loutre...) et une implication forte sur les politiques territoriales complètent le tableau. Sur ce dernier point, **la présence dans de nombreuses procédures**, des SCOT et PLU jusqu'aux PSADER et plan pastoraux territoriaux, et sur de nombreux territoires sont au programme chaque année.

2011, c'était aussi **le lancement du projet associatif d'Asters**, lié au plan d'actions quinquennal. Ce projet revisite les fondamentaux de la structure : l'organisation interme, le fonctionnement de chaque pôle et va définir les orientations stratégiques, les objectifs et les critères d'évaluation d'un projet dont le côté dynamique s'en trouvera renforcé. Un nouveau projet avec de nouvelles conditions de travail depuis le déménagement récent dans des locaux plus spacieux et fonctionnels.

© J. Heuret

Le baromètre de la nature en pays de Savoie retrace de manière concrète l'état actuel de la nature sur les deux départements. Les Conservatoires départementaux de Savoie et de Haute-savoie ont proposé à l'équipe de Terre Sauvage *cette nouvelle évaluation de l'état de la nature, glissée au milieu du territoire remarquable "Deux Savoie, la nature en partage". Un document à rapprocher du baromètre de la nature de Rhône-Alpes.*

Le recensement des pelouses

Les inventaires de pelouses sèches avancent sur les départements de l'Isère et de la Savoie. Pour le premier, c'est la suite d'une programmation par grands secteurs avec un usage des résultats dans la mise en place de la trame verte et bleue ou pour servir de base aux mesures agri-environnemetales proposées par le Conseil général. Pour le second, c'est avant tout un travail d'homogénéisation et de compléments d'inventaires plus anciens, avancé par grands territoires. À noter également une précieuse contribution des équipes des Conservatoires alpins à la réalisation du cahier technique sur les pelouses sèches sorti en fin d'année.

© AVENIR

Isère

À la trentaine de sites gérés par AVENIR, soit 1 120 hectares dont 654 faisant l'objet d'une maîtrise foncière, il faut ajouter une douzaine d'espaces naturels sensibles locaux sur lesquels le Conservatoire apporte **une assistance technique aux communes gestionnaires** et de nombreuses implications au cours de l'année dans l'animation de certaines politiques territoriales (Commission locales de l'eau, contrats de rivières...) et procédures relatives à l'aménagement du territoire (SCOT, schémas directeurs, PLU...).

La mise à jour permanente de la base de données "zones humides" du département se poursuit avec **l'inventaire des petites zones humides et une cartographie des remblais**.

Parmi les sites gérés, **une palette variée de travaux** a été conduite durant l'année : restauration hydraulique et élaboration d'un sentier de découverte sur le marais de la Léchère, taille en têtards de grands saules blancs avec évacuation par la traction animale sur les tourbières de l'Herretang, aménagements anti-batillage sur le lac de Palladru afin de préserver les roselières... sans oublier l'accueil de huit nouveaux chevaux Tarpans sur le marais de Charvas.

En parallèle, **les animations vont grandissantes sur la réserve naturelle nationale du Grand-Lemps** gérée par AVENIR, avec, en 2011, une nouvelle convention d'adhésion à la préservation du site signée par la SCI du Grand lac, propriétaire de 52 hectares.

Savoie

Le Conservatoire d'espaces naturels de la Savoie avait 20 ans en 2011 ! Une année exceptionnelle qui s'engageait notamment avec la réception du congrès commun réserves et conservatoires à Aix-les-Bains en avril et notamment l'une des soirées spécialement consacrée à cet anniversaire, en présence du Président du Conseil général, Hervé Gaymard.

Diverses manifestations ont également marqué l'occasion : une semaine pour mettre en valeur les zones humides durant le mois de février, une soirée anniversaire au Manège, à Chambéry, avec **la constitution de quatre ateliers de réflexion et de partage de savoir avec le grand public**…

L'année sur la biodiversité était aussi tournée vers la connaissance avec le **bilan de la première année de l'observatoire de la biodiversité de Savoie**. Sur les zones humides, l'heure est plutôt à l'expertise post-inventaire : après Saint-Martin-de-Belleville, **deux nouveaux plans d'actions zones humides** ont été réalisés sur la Tarentaise (La Léchère et La Plagne), près de 150 zones humides expertisées.

Notons également la mise en fonctionnement des associations et personnes identifiées comme "relais locaux" sur de nombreux territoires. Ils assurent le lien nécessaire avec la population locale et jouent un rôle de veille sur les sites.

Le Conservatoire de la Savoie gère 81 sites soit 1 548 hectares.

© L. Marchionini

Conservatoires d'espaces naturels

Les quatre Conservatoires de Rhône-Alpes sont affiliés à la Fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels et contribuent à alimenter la réflexion nationale pour rendre encore plus efficace ce réseau et favoriser les synergies avec les autres réseaux.

Plusieurs partenaires soutiennent les actions du Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels à travers un programme d'actions annuel :

D'autres partenaires ont soutenu certaines de ses actions de manière plus ciblée en 2011 :

ainsi que plusieurs communes, communautés de communes ou d'agglomération et syndicats intercommunaux.

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

N° ISBN : 2-908010-87-9. N° ISSN : 1959-1071. Dépôt légal : Mai 2012
Imprimé par Unigraphic (69 Vaulx-en-Velin) sur papier 100% recyclé à partir d'encres issues de matières végétales.